

La **Voix**

de l'



Union Nationale des Amicales d'Agents Généraux d'Assurances Retraités



Nouvelle adresse,
nouvelle image



Union Nationale des Amicales d'Agents Généraux d'Assurances Retraités

Les seniors actifs

30 amicales associées

7 000 adhérents représentés à :

30, rue Olivier Noyer - 75014 PARIS
Tél. : 01 81 69 36 67 - unaagar@wanadoo.fr



www.unaagar.asso.fr



sur internet : www.unaagar.asso.fr

BULLETIN TRIMESTRIEL

Mai 2013 - n° 175 - 47^{ème} année

Sommaire

Edito	3
Social, Retraite et Prévoyance	4-7
La Vie des Régions	8-13
La Vie des Amicales de Compagnies	14
Cahier central : Special Congrès Toulon	
15	16
17	18
19	20
Passions des Adhérents UNAAGAR	20-24
Regards sur l'Actualité	25-26
Calendrier / Le carnet : Nos joies	27
Le Carnet : Nos peines	28
Conseil d'Administration	29
Amicales de Compagnies	30
Amicales de Régions	31

Secrétaire

Jocelyne FOURNIÉ

30 rue Olivier Noyer

75014 PARIS

Tél. : 01 81 69 36 67

email : unaagar@wanadoo.fr

Signaler tout changement d'adresse au Président
de votre Amicale Régionale ou de Compagnie

Permanence

mardi - jeudi - vendredi de 10h à 16h45

Responsable de la Publication
Georges BELAT

Prix du numéro : 5 €

Abonnement annuel : 4 numéros 16 €

réduction de 50% pour les membres de l'UNAAGAR soit 8€
tirage 7 000 ex.

Imprimerie : Alliance PG - 02000 LAON
Tél. 03 23 79 44 09

Le Bulletin de l'UNAAGAR
n° enregistrement 51353 du 23 avril 1971 - AIP 0001119

Chère lectrice, cher lecteur,

Votre bulletin 175 vous parvient avec un mois de retard. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Les raisons principales du décalage sont les suivantes :

- le Congrès 2013 de Toulon, du fait de son succès d'affluence, a obligé une organisation rigoureuse et un suivi quasi-journalier sur les deux derniers mois. La mise «sous presse» du bulletin ayant lieu la seconde quinzaine d'avril vous bénéficiez, ainsi et dès maintenant, du résumé des trois fabuleuses journées provençales.

- le déménagement de nos bureaux du 104 rue Jouffroy d'Abbans au 30 rue Olivier Noyer à Paris 14^{ème} nous a mobilisés pendant au moins 15 jours avec des tâches nombreuses et inhabituelles.

Nous avons souhaité que le contenu de votre revue ne soit aucunement affecté par le surcroît d'occupations de l'équipe de rédaction.

Vous allez retrouver vos rubriques habituelles ainsi que des nouveautés...

Bonne lecture.

**Depuis le 2 avril, l'UNAAGAR
occupe de nouveaux locaux :**



30 rue Olivier Noyer - 75014 PARIS

nouveau n° de téléphone : 01 81 69 36 67

adresse mail inchangée : unaagar@wanadoo.fr

site internet inchangé : www.unaagar.asso.fr

Permanence : mardi-jeudi-vendredi de 10H à 16H45

Comme précédemment nos bureaux sont situés sous le même toit que :
AGEA / CAVAMAC / PRAGA.

Métro : Pernety, Alésia, Plaisance / Bus : Lignes 28, 38, 58 et 62

Nous avons tout mis en œuvre pour que ce déménagement ne soit pas source de désagrément ou de retard. Si toutefois, pendant quelques jours encore, c'était le cas nous vous prions à l'avance de bien vouloir nous en excuser.

Coup de rabet sur les retraites

Taxe sur les retraites, hausse limitée des pensions et désindexation des retraites complémentaires : les retraités voient leur pouvoir d'achat rogné à partir du 1^{er} Avril.

Taxe sur les retraites :

Les retraités qui payent l'impôt sur le revenu sont les plus pénalisés. En effet, entre en vigueur la taxe sur les retraites, de son véritable nom la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (casa), destinée à faire participer les retraités au financement de la dépendance qui doit être revue en 2014. D'un taux de 0,30%, elle va représenter un coût annuel de 54€ pour une retraite mensuelle de 1500€.

Instaurée l'automne dernier dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité Sociale, cette taxe qui concerne tous les régimes (base, complémentaire, pension d'invalidité..) est amenée à augmenter.

Notre retraite de base RBL :

La revalorisation des retraites du régime de base (Sécurité sociale, MSA, CNAVPL comprenant notre RBL) est de 1,30%

Notre retraite complémentaire RCO :

En 2012, l'inflation moyenne (hors tabac) a été de 1,90%. L'augmentation de l'assiette de cotisation versée par les actifs à la CAVAMAC pour cette même année a été égale à 2,14%, soit 113% de l'inflation.

Nous espérons donc, au regard de ces chiffres favorables et de l'accord FFSA/AGEA (lequel n'engagerait pas la CAVAMAC), une revalorisation 2013 de notre retraite complémentaire au moins égale, voire supérieure, à l'inflation de 1,90%.

Mais, à compter de cette année, le Conseil d'Administration de CAVAMAC, conformément au texte des nouveaux statuts en vigueur depuis le 1^{er} Juillet 2011, a pris pour base l'évolution **prévisionnelle**, en moyenne annuelle, des prix à la consommation hors tabac, **de l'année en cours 2013** soit une base de 1,30% comme pour le RBL. Sur ce pourcentage de base, le Conseil de CAVAMAC a décidé d'ajouter 0,21% à titre de rattrapage : en 2012 l'inflation a été de 1,90% alors que la revalorisation servie par CAVAMAC ne s'est élevée qu'à 1,68%.

Ainsi la revalorisation 2013 de notre retraite RCO s'élève à 1,51% avec une valeur du point de 0,3432.

Ce changement important pour la fixation de la valeur de service du point au 1^{er} Avril 2013 fait que sur les trois dernières années, notre retraite complémentaire augmente seulement de **4,95%** alors que l'inflation, pour la même période, a été de **6,12%**.

Nous sommes conscients que les retraités doivent, en cette période de crise forte, participer équitablement à l'effort de redressement. Toutefois il ne faudrait pas que les "ponctions" nouvelles et à venir gommant les très faibles revalorisations de nos retraites.

En attendant la suite, souhaitons-nous, Chères Consœurs et chers Confrères, au moins, une bonne santé....



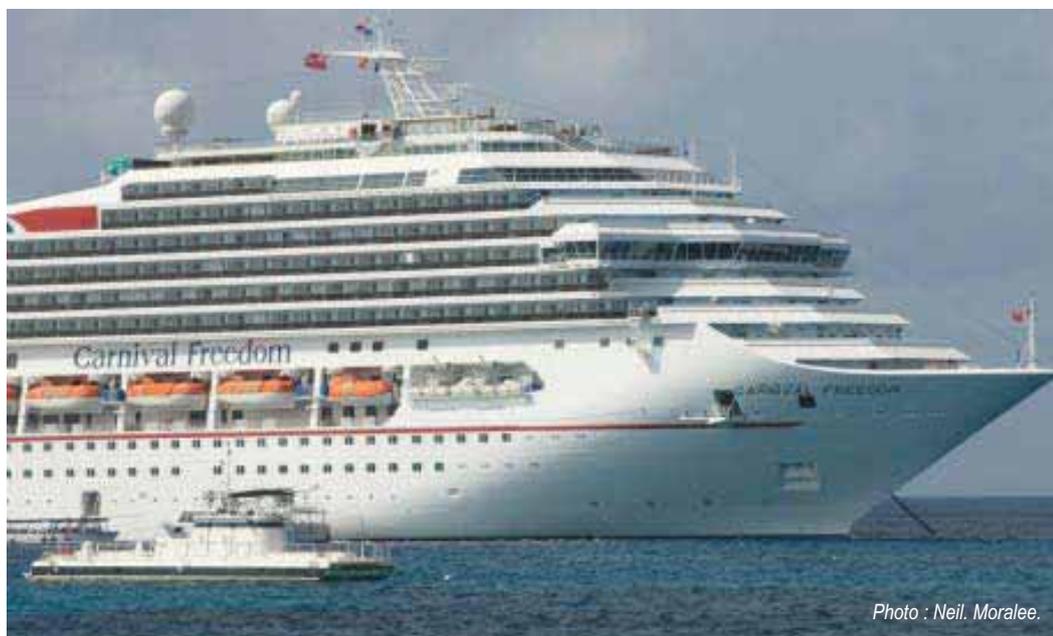
Georges BELAT
Président de l'UNAAGAR

Augmentation 2013 des retraites complémentaires Comparaison

Professions libérales		Professions salariales	
Kinésithérapeutes :	1,92%	ARRCO :	0,80%
Notaires :	1,90%	AGIRC :	0,50%
Médecins :	1,84%	en 2012 ces deux caisses ont servi :	
Dentistes :	1,77%	ARRCO :	2,25%
Experts-Comptables :	1,66%	AGIRC :	1,82%
Vétérinaires et Agents			
Généralistes Assurances :	1,51%		

Pour en finir avec le mythe des « privilèges des retraités »

Quand la Cour des comptes choisit ses chiffres



L'AUTEUR



Thierry Benne est docteur en droit, a exercé les professions d'Expert-comptable, de Commissaire aux Comptes et d'Expert-judiciaire.

Le rapport de la Cour des comptes de septembre 2012 sur la Sécurité sociale a le mérite de la clarté : il faut combler tout ou partie du trou de la Sécurité sociale. Pour se faire, la Cour désigne une cible de choix : les retraités, inconscients de l'ampleur des privilèges dont ils bénéficient. Ainsi, pour égaliser revenus et patrimoines entre actifs et retraités, la Cour propose diverses mesures correctives, toutes à la charge des retraités. Mais cette démarche volontaire repose sur des références biaisées qui ne résistent pas à l'examen des chiffres récents du Conseil d'orientation des retraites (COR).

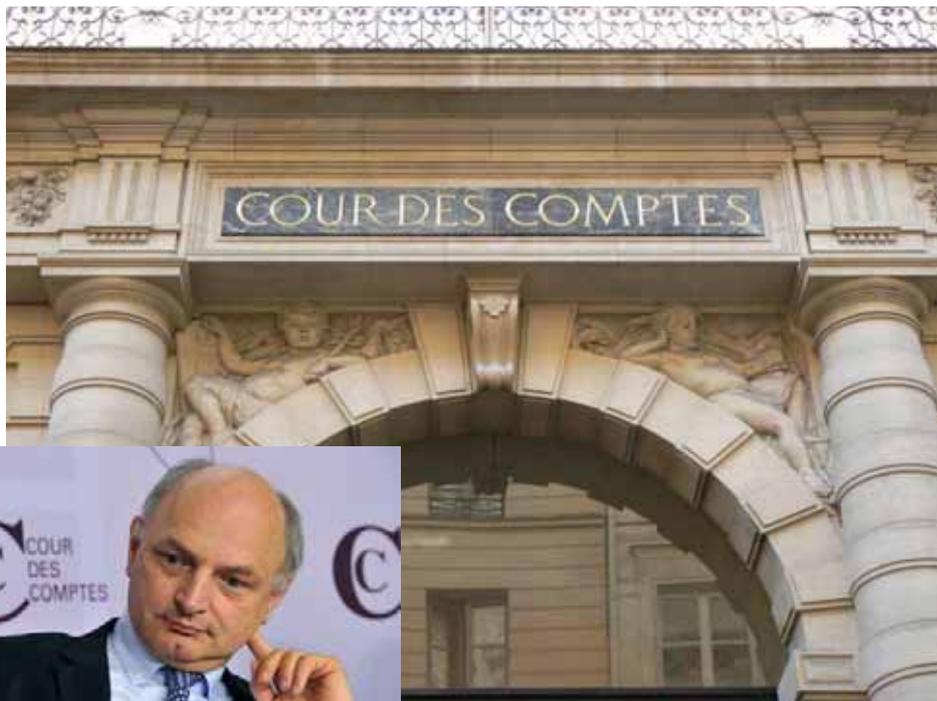
La première erreur de la Cour est de considérer de manière uniforme tous les régimes de retraite, alors que les avantages sont très inégalement distribués entre un secteur public très largement protégé et un secteur privé exposé à tous les vents mauvais de la démographie et de la conjoncture. Dans ces conditions, l'amplitude des écarts de richesse entre retraités est souvent telle que les moyennes y perdent beaucoup de leur sens.

Les magistrats ne tiennent pas non plus compte des charges et contraintes liées à l'âge : l'alourdissement continu des dépenses de santé, avec des primes d'assurance complémentaire individuelle (2 à 4 milliers d'euros par an pour un couple), lié au vieillissement. Or, non seulement ces dépenses supplémentaires ne sont pas prises en charge par un employeur – il s'agit de retraités ! -, mais l'Administration refuse aux retraités le droit – qu'ont pourtant nombre d'actifs - de les déduire de leurs revenus imposables. Faut-il rappeler en outre que près de 20 % des retraités qui ont dépassé l'âge de 75 ans commencent ou continuent à développer un syndrome d'Alzheimer

et qu'un quart des plus de 85 ans sont contraints de rejoindre une maison de retraite, souvent médicalisée, dont le coût mensuel moyen se situe à 1 857 euros par personne ?

En revanche, la Cour ne se prive pas de reprocher aux seniors de générer la moitié des dépenses de maladie, alors qu'ils ne représentent qu'un quart de la population du pays. Mais si on veut jouer à ce jeu-là, il faut rappeler à la Cour que les retraités ne coûtent rien en indemnités journalières ni en allocations familiales, ou en indemnités de chômage...

La deuxième erreur de la Cour concerne le patrimoine des retraités. La Cour constate que le niveau de leurs biens patrimoniaux a tendance à dépasser celui des actifs plus jeunes. Sauf que la gestion normale de la plupart des actifs les conduit à accumuler au fil des ans une épargne dont ils disposeront lors de leur retraite. Comment peut-on considérer comme une inégalité injuste les fruits d'une vie de travail et d'épargne ? La comparaison est en grande partie tronquée : une comparaison honnête des patrimoines des actifs avec ceux des retraités aurait dû prendre en compte l'actualisation des flux de pensions à recevoir par les uns et les autres jusqu'au terme de leur espérance de vie. Ainsi, si l'on fixe une espérance de vie commune jusqu'à 82 ans avec un départ à la retraite à 65 ans, il faut rajouter en les actualisant 17 annuités de retraite à échoir au patrimoine du salarié de 50 ans, contre seulement 5 annuités à échoir au retraité de 77 ans. Il est dommage que cette technique usuelle – qui aurait sans nul doute changé les choses – n'ait pas réussi à franchir la lourde porte de la rue Cambon...



Didier Migaud, le premier président de la Cour des comptes

À ces considérations, la Cour ajoute quelques griefs fiscaux dont le premier a trait à l'abattement fiscal de 10 % pour frais professionnels, dont les retraités continuent à bénéficier alors qu'ils n'engagent plus ce genre de frais. Mais la Cour omet d'observer que bien des salariés, dont les frais de trajet et de nourriture sont partiellement pris en charge par l'employeur, n'engagent pas, non plus, un dixième de leur paye en frais professionnels, alors que, de leur côté, leurs nombreux engagements associatifs (plus d'un retraité sur deux fait partie d'au moins une association) amènent régulièrement les retraités à assumer, souvent dans l'intérêt général, des frais plus ou moins contraints qui allègent la dépense publique (que deviendraient les « Restos du Cœur » sans bénévoles ?). Quant à la CSG, les retraités n'acquittent en effet qu'un taux de 6,6 % sur leurs pensions, contre 7,5 % sur les salaires. Toutefois, la Cour ne prend pas en compte que les retraités acquittent la CSG sur la totalité de leur retraite, tandis que les salariés bénéficient d'un abattement de 1,75 % au titre de leurs frais professionnels. En outre, la Cour oublie un peu trop légèrement que le taux de 6,6 % provient de la volonté du législateur de moins taxer les revenus de remplacement ! Et d'ailleurs, lorsque la Cour des Comptes propose de supprimer cet avantage aux retraités, elle se garde bien de signaler qu'il faudrait, en toute équité, procéder de même à l'égard des trois millions de chômeurs indemnisés et des très nombreux bénéficiaires d'indemnités journalières...

Au-delà de ces « omissions », pour ce qui s'agit de la soi-disant aisance de retraités, selon le dernier rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) paru le 22 janvier 2013, la Cour se trompe tout simplement quant au niveau de vie des retraités. Si on retient les chiffres du COR pour 2010, le niveau de vie moyen des retri-

tés – 1 913 euros par unité de consommation – correspond à très peu de choses près au niveau de vie moyen de l'ensemble de la nation (1 883 euros), mais demeure assez nettement (de 4,45%) inférieur à celui des actifs (2 002 euros). Mais si les actifs ont souvent l'espoir de voir, au fil de leur carrière, progresser sensiblement leur pouvoir d'achat, c'est l'inverse que les retraités ont à redouter. Car la garantie du pouvoir d'achat n'existe juridiquement pas pour tous les régimes de retraite complémentaire du privé, dont la plupart, fort mal en point vont freiner ou ont déjà freiné, voire parfois stoppé la revalorisation de leurs pensions.

Pire, cette garantie risque fort d'être très prochainement remise en cause.

On s'amusera enfin que la Cour ait cru pouvoir rajouter le produit d'un loyer fictif aux revenus des propriétaires de leur habitat. Quand on sait qu'en près de quarante ans, l'Administration fiscale, avec tous les moyens dont elle dispose, s'est révélée incapable d'établir de façon correcte les valeurs locatives cadastrales sur lesquelles reposent nos taxes foncières et nos taxes d'habitation, on peut à bon droit nourrir quelque doute à la fois quant à la pertinence du calcul de ces loyers fictifs et au sérieux des résultats ainsi obtenus.

Dans ces conditions, que penser de ce rapport et de ses conclusions assassines pour les retraités, auxquels de plus en plus d'actifs reprochent à voix de moins en moins basse de vivre à leurs crochets ?

Dans le marbre de la devise de la République, est gravé le mot de fraternité. La Cour des comptes semble hélas

Fraternité l'avoir oublié, car son rôle n'est pas de dresser – abusivement et

on l'a vu, souvent à tort – les Français les uns contre les autres. En réalité, les magistrats de la rue Cambon, mal inspirés, ont instruit iniquement un mauvais procès contre 16 millions de retraités qui ont assumé loyalement leur part dans le développement du pays. Derrière cet acharnement, se profile une dangereuse fracture. On aimerait en effet que notre fragile système de répartition ne glisse pas vers une logique sournoise d'appauvrissement et d'exclusion de tous ceux dont le seul tort est d'avoir rempli en leur temps l'intégralité de leur devoir de solidarité envers leurs aînés.

Publié avec l'aimable autorisation de

causeur.fr
association de volontaires pour l'accès à la justice

Donations : ce que change la nouvelle réforme



La fiscalité du patrimoine s'est durcie. Voici les modifications majeures.

Les parents ont la possibilité de donner à leurs enfants argent, bien immobilier ou titre immobilier sans avoir à payer d'impôt supplémentaire pour cette opération. Comme on s'en doute, les conditions de ces «droits de mutation à titre gratuit» ont souvent été modifiées à la baisse : pas d'exception pour le nouveau gouvernement, qui en fait l'un des points clés de sa réforme fiscale. Que prévoit le nouvel amendement sur les donations, signé par le Sénat le 26 juillet dernier ?

Un montant abaissé à 100 000 €

La première modification concerne le montant que chaque parent peut transmettre par donation ou succession à chacun de ses enfants en totale franchise d'impôt. Jusqu'à présent, il était de 159 325 €. Avec la réforme, il est désormais limité à 100 000 €. En prenant l'exemple d'une famille de quatre personnes, les deux parents pourraient ainsi transmettre à leurs deux enfants jusqu'à 637 300 € sans payer d'impôt. Dans cette même famille, ce don exempté d'impôt sera désormais de 400 000 €.

Cette baisse touche les bénéficiaires en ligne directe, autrement dit les enfants. Pas de modification en revanche pour les bénéficiaires plus éloignés. A titre d'exemple, une donation à un neveu, pour être défiscalisée, ne devrait pas excéder 31 865 €. Ce montant ne bouge pas avec la réforme. Mais ce sujet ayant été soulevé au parlement, il est probable qu'il sera, dans un avenir proche, remis en question.

Quinze ans entre deux dons

Deuxième modification notable : le délai au-delà duquel il sera désormais possible de réaliser une nouvelle donation «gratuite», officiellement appelé délai de «rappel fiscal». De six ans, précédemment, il était passé, avec le gouvernement précédent, à dix ans. Avec cette nouvelle réforme, il sera désormais de quinze ans. Quinze ans pour «recharger» son abattement et faire une nouvelle donation défiscalisée. Ainsi, jusqu'à présent, un père de famille avait la possibilité de transmettre, par deux donations successives, 318 650 € sur une période de vingt ans à chacun de ses enfants sans payer d'impôt. Aujourd'hui, pour la même période, cette somme se limitera à 100 000 €.

Si la baisse de l'abattement ne concernait que les enfants, ce nouveau délai de quinze ans, lui, touche les bénéficiaires de donations, y compris les plus éloignés comme les neveux et nièces, petits-enfants, arrière-petits-enfants...

L'indexation sur l'inflation supprimée

Autre changement, moins perceptible aujourd'hui, mais que les ménages devront éprouver avec le temps : la suppression de l'indexation sur l'inflation. Pour ces donations, la loi de 2007 avait initialement prévu d'actualiser ce montant bénéficiant d'un abattement à chaque début d'année, en fonction du nouveau barème de l'impôt sur le revenu (ce qui nous avait conduit à cette somme peu mémorable de 159 325 €...). Cette actualisation avait par la suite été gelée : elle est avec cette nouvelle réforme, définitivement supprimée. Il n'y aura donc pas d'évolution à la hausse de ces 100 000 €, plafond qui, avec l'inflation, concernera mécaniquement un nombre croissant de familles. Avec une moyenne de 2,5 % d'inflation, ces 100 000 € ne représenteront plus, dans dix ans, que 77 000 €...

Au-delà de 100 000€, combien ça coûte ?

Le barème d'imposition pour une donation en ligne directe excédant le plafond défiscalisé n'a en revanche pas changé.

Voici ce que vous devrez payer si vous dépassez le plafond des 100 000 €.

- Moins de 8 072 € : 5%
- entre 8 072 € et 12 109 € : 10%
- entre 12 109 € et 15 932 € : 15%
- entre 15 932 € et 552 324 € : 20%
- entre 552 324 € et 902 838 € : 30%
- entre 902 838 € et 1 805 677 € : 40%
- Supérieur à 1 805 677 € : 45%

Constance Gournay

UNAAGAR participe aux stages AGEA :

« ANTICIPER POUR BIEN PREPARER SON DEPART EN RETRAITE »

AGEA Formation

propose un stage dont les objectifs multiples sont :

- maîtriser les étapes clés du départ en retraite de l'AGA,
- préparer, faciliter et optimiser le départ en retraite,
- identifier les difficultés pour mieux les appréhender,
- maîtriser l'aspect SOCIAL et FISCAL du départ en retraite...

Sans entrer dans le détail du stage, disons simplement qu'il s'agit d'étudier :

- les impacts des différentes formes d'exercice du métier....
- le choix : « gré à gré » ou « indemnité compensatrice »,
- le projet personnel de retraite...
- les obligations envers la compagnie, la clientèle, le personnel.

Dans ce cadre, l'UNAAGAR a immédiatement pensé participer à cette excellente initiative de la profession :

Notre président a obtenu notre présence dans chacun de ces stages.

Nous apportons aux stagiaires :

- le **témoignage** de notre vécu de cette période de vie professionnelle,
- l'**information sur la suite** de ce qu'ils ont connu à AGEA, c'est à dire le soutien moral, et matériel si besoin, de leurs collègues dans les amicales de l'UNAAGAR.

Au cours de notre intervention, nous présentons :

- l'UNAAGAR,
- son organisation, ses objectifs, son rôle fédératif,
- les objectifs des Amicales de Région et de Compagnie.

Par la remise d'un dossier à chaque participant, nous proposons au futur retraité de nous rejoindre au plus tôt.

Ce dossier comprenant :

- une lettre de bienvenue du président de l'UNAAGAR, comprenant les conditions d'adhésion,
- le BUA, Bulletin Unique d'Adhésion,
- la fiche institutionnelle de notre union,
- le dernier numéro de LA VOIX,
- le document : « les avantages UNAAGAR »

Notre participation au déjeuner pris en commun nous permet de compléter notre message et d'échanger.

Le suivi est ensuite organisé par le secrétariat de l'UNAAGAR en collaboration avec les Amicales de Région et de Compagnie.



Pierre EPINEUSE
Président Adjoint UNAAGAR



OFFRE SPECIALE CONGRES UNAAGAR 2013

Offre valable uniquement du 10 avril au 30 juin 2013



*En plus des avantages déjà consentis par notre Maison à l'UNAAGAR,
nous sommes heureux de vous proposer
une offre exceptionnelle CONGRES UNAAGAR 2013 :*



Pour toute commande de **12 bouteilles**,
nous serons heureux de vous offrir **6 flûtes à Champagne**.

Pour toute commande de **24 bouteilles**,
nous serons heureux de vous offrir **1 seau à Champagne et 6 flûtes**.



Pour toute commande de **36 bouteilles**,
nous serons heureux de vous offrir
**1 Coffret Prestige contenant 1 bouteille de Brut Select
Cordon Bleu et 2 flûtes**.

A consommer avec modération.



PARTENAIRE DE



Union Nationale des Associations d'Agenciers Opérateurs d'Assistance Personnalisée

ÊTES-VOUS BIEN CONNECTÉ AU MONDE QUI VOUS ENTOURE ?

**Bilan
auditif
gratuit⁽¹⁾**
sans engagement

+

Jusqu'à
10 %
de remise⁽²⁾
sur les aides
auditives

+

1 an
de piles
offert⁽³⁾

Audika, n°1 français de l'audition,
plus de 35 ans d'expérience et
plus de 450 centres partout en France

Contactez-nous :

N°Azur 0 810 272 272

PRIX APPEL LOCAL

www.audika.com



Bien entendu !

(1) Bilan non médical (2) Offre valable sur les aides auditives et accessoires d'écoute, dans tous les centres Audika participants, sur présentation de l'attestation d'adhésion UNAAGAR. Voir conditions en centre.
(3) Soit 12 plaquettes de 6 piles Audika (soit 4x3 plaquettes de 6 piles). Offres non cumulables.



Le Président Guy SERVA a déclaré l'assemblée ouverte en accueillant les 30 adhérents présents. (86 pouvoirs avaient été adressés).

Les personnalités invitées sont arrivées dans le courant de l'assemblée ; Mr Guy RATEL, Président du TRIBUNAL de COMMERCE de SAINT-QUENTIN, François DETAIL et Dominique BERNARD, respectivement Président et Président-adjoint d'AGEA PICARDIE ; Jean-Marie LEIGNEL Président AGEA de l'Oise était excusé.

Le Président Guy SERVA a demandé de respecter un temps de silence en mémoire des adhérents décédés depuis l'Assemblée Générale 2012.

RAPPORT d'ACTIVITES

Le secrétaire Dominique BAUDOUX a présenté le rapport d'activités du conseil d'administration

Le Conseil s'est réuni en novembre 2012 à ROYE ; G.BELAT a donné des informations sur la préparation du Congrès de l'UNAAGAR à TOULON en avril 2013 et a incité les membres du Conseil à s'y inscrire nombreux. Depuis, 7 membres du conseil se sont inscrits. Pour préparer les élections de 2013, le Conseil a décidé de susciter des candidatures, et cela a été fait avec succès puisque trois candidats se sont déclarés.

En Septembre 2012, la JOURNEE TOURISTIQUE organisée par Roger DEGRY a réuni 30 adhérents pour la visite du Palais Impérial de COMPIEGNE : encore une journée très agréable, avec une visite superbe et une ambiance très amicale.

RAPPORT du TRESORIER

Dominique DEWAS trésorier a présenté les comptes de l'amicale et Jean-Pierre VINCENT contrôleur des comptes, a certifié la sincérité et l'exactitude de ces comptes.



Daniel MARCOURT remplace Guy SERVA à la présidence

ELECTIONS

Le Président Guy SERVA a confirmé sa décision de cesser ses fonctions et a demandé à l'assemblée de reporter sa confiance sur Daniel MARCOURT qui se présente. Jean-Jacques RANSON d'ABBEVILLE a donné sa démission du Conseil pour raisons de santé après de nombreuses années d'activité.

Daniel MARCOURT a été élu Président à l'unanimité

Plusieurs changements interviennent dans la composition du Conseil, en particulier la présence de trois nouveaux administrateurs : Dominique DUFOSSE à 80 OCCOCHES, Philippe PORTEMER à 80 DAVENESCOURT et Jean Paul PREVOST à 60 NANTEUIL LE HAUDOIN.

Après les élections, Daniel MARCOURT a remercié Guy SERVA d'avoir assumé la fonction de Président en remplacement de Bernard FONTAINE et en signe de reconnaissance pour son action, lui a remis un cadeau au nom de l'amicale. Il a annoncé qu'il proposerait au Conseil d'administration de lui accorder l'honorariat de sa fonction.

JOURNEE TOURISQUE 2013

Paul DELA FOY a présenté le projet de JOURNEE TOURISTIQUE 2013 qu'il a préparé avec ses amis et voisins administrateurs de la Somme.

La destination sera la BAIE de SOMME, joyau emblématique de la Picardie, avec le matin visite du Parc du MARQUENTERRE et l'après-midi, la visite en bateau de la baie.

La date est fixée au 24 Septembre.

INTERVENTION de François DETAIL PRESIDENT de la REGION PICARDIE AGEA

François DETAIL Nouveau Président d'AGEA Picardie a présenté les actualités de la profession en Picardie. Les élus AGEA réfléchissent à un regroupement des chambres départementales avec la région. Les actions menées séparément dans chaque département seraient plus efficaces et moins onéreuses en étant communes à l'ensemble de la région.

Il a évoqué l'action lancée par AGEA sur le plan national contre les modalités contenues dans le projet d'assurance santé obligatoire dont l'effet serait d'écartier les agents généraux de ce marché important.

Les retraités, dont les retraites seraient forcément touchées par une chute des commissions des agents, se sont joints à cette action en adressant un courrier aux élus.

Intervention de Georges BELAT Président de l'UNAAGAR (et administrateur de l'APAGAR)



La vie des Régions

Georges Belat a tout d'abord indiqué qu'au 01 Juillet 2013 l'UNAAGAR comptera plus de 7000 adhérents du fait, qu'à cette date, toutes les Amicales de Régions et de Compagnie seront adhérentes à l'Union Nationale.

La représentation des retraités Agents Généraux doit néanmoins se développer encore davantage. Pour ce faire, l'UNAAGAR a mis en place de nombreux outils (bulletin unique d'adhésion, parité des cotisations, échanges informatiques de données, contacts directs avec les futurs retraités ...) lesquels devraient aider à la conquête de nouveaux adhérents.

Cette bonne représentation du corps social des retraités se concrétisera, nous le demandons et nous l'espérons, par une présence plus équitable à CAVAMAC et à PRAGA.

En 2012, l'augmentation moyenne des commissions de nos Confrères en activité a largement dépassé celle de l'inflation. Le taux de revalorisation de notre retraite RCO 2013, inconnu à ce jour, devrait, selon le Président de l'UNAAGAR, connaître une augmentation d'au moins 1,90 % (inflation 2012), ce conformément aux accords FFSA/AGEA.

Pour conclure, Georges BELAT a tenu à remercier également Guy SERVA pour son action, et a félicité Daniel MARCOURT pour son élection et lui a exprimé ses vœux pour la prospérité de l'APAGAR.

Intervention de Mr Guy RATEL, Président du tribunal de Commerce de SAINT-QUENTIN

Mr RATEL a fait un exposé, très complet et vivant, sur l'historique des tribunaux de commerce du XIVème siècle jusqu'à nos jours, et sur leur fonctionnement, avec beaucoup de cas concrets sur les dossiers jugés, et des statistiques sur les types d'entreprises concernées.

L'accent est mis sur la prévention, sachant qu'une entreprise qui connaît des difficultés et qui les déclare sans tarder peut compter sur une assistance qui peut l'aider à se redresser, par opposition à celles qui font connaître leurs difficultés au dernier moment.



Dominique DEWAS



Paul DELAFOY



Georges BELAT



Le Président Daniel MARCOURT



Jean-Pierre VINCENT



Assistance studieuse



Le Président et son secrétaire Dominique BAUDOUX



Assemblée Générale du 4 Avril 2013, dans le cadre prestigieux de la Chartreuse du Val Saint Esprit à GOSNAY (62).



Nous étions 86 présents ou représentés sur un total de 184 cotisants.

Michel BEAUGRAND Président accueille les participants. Il regrette l'absence de notre secrétaire Michel TAVERNIER qui est de nouveau convoqué par son chirurgien pour des décisions à prendre. Nous lui souhaitons tous courage et bon rétablissement. Etait également absent Pierre EPINEUSE Vice-Président de l'unaagar, une grippe le cloue au lit.

Philippe CAMELOT eut la tâche de rappeler à notre souvenir les décès des collègues survenus au cours de l'année écoulée. Nous avons une pensée chaleureuse pour les familles.

Le rapport moral du secrétaire Michel TAVERNIER (lu par le secrétaire adjoint) rappelle le bon voyage de l'an dernier au Tréport et souhaite un bon succès à celui de cette année à Chimay et Maroilles. Il souligne l'action de Guy LEBRUN, président régional de Mag 3 senior pour faciliter la double appartenance au syndicat de région et de compagnie.

Philippe BLAISE nous présente le bilan financier de l'année 2012. Le résultat est en léger déficit, mais les dépenses ont été justifiées pour le bien de la collectivité, en particulier par des participations au voyage et aux frais d'assemblée générale ainsi que par la rétrocession à l'unaagar Paris.

Après la lecture du rapport du contrôleur aux comptes André WATINE, lu par son adjoint Patrick WALSCHOTS, le quitus est donné au trésorier.

Daniel DUJARDIN administrateur de Cavamac et du RSI remet à chacun un document de 5 pages, donnant les valeurs de point, les résultats des régimes, les effectifs, des explications sur la retraite de réversion RBL. Un modèle de fiche de renseignements à remplir sur les ressources et un commentaire sur la dépendance.

Suite à ces explications, sagement, le président BEAUGRAND fait une pause. Il donne la parole à Jacques LEJOSNE président de la chambre d'Artois représentant les actifs. Celui-ci rebondit sur la dépendance et explique les difficultés pour faire souscrire ce type de contrat. Il donne des renseignements sur les problèmes des actifs avec en particulier les contrôles ACP.

On revient sur les dispositions statutaires avec le renouvellement du tiers sortant du bureau. L'appel à candidature n'a pas provoqué de vocation. Daniel DUJARDIN, Guy LEBRUN, Patrick WALSCHOTS ont leur mandat renouvelé pour 3 ans. Marie Thérèse POISSONNIER fait son entrée dans le bureau.

Daniel DUJARDIN reprend la parole, il explique les difficultés pour fixer la valeur du point. L'article L 161-23-1 du code de sécurité sociale prévoit que la revalorisation des pensions de vieillesse se fera conformément à l'évolution prévisionnelle des prix fixés par la Commission Economique de la Nation. Auparavant on était attentif



à l'évolution du passé. L'article 26 des statuts du RCO prend en compte également l'évolution de l'assiette des cotisations. Heureusement pour cette année l'évolution a été favorable, ce qui a permis de majorer la valeur du



L'économie de prix s'est reportée dans l'assiette à la satisfaction de la majorité.

Après le repas, nous avons fait une petite visite dans le nouveau jardin paysager et potager. Hélas, compte tenu du retard de la saison, nous n'avons pu qu'imaginer les floraisons futures.

La journée s'est terminée par la visite commentée de l'église Saint-Léger de GOSNAY. Cette église a été construite il y a 700 ans par la comtesse MAHAUT. Elle tombait en ruine lorsqu'en 1995 une association et un peintre ont décidé de remettre en valeur ce patrimoine. Nous avons maintenant une superbe église décorée de vitraux et

point de 0,22 par rapport à la revalorisation du point RBL fixé par le gouvernement.

Nous avons ainsi le point RBL qui passe de 0,5547 à 0,5620 soit une majoration de 1,30% le point RCO lui passe de 0,3381 à 0,3432 soit une majoration de 1,52%. Par comparaison l'Agirc est majoré de 0,5% et l'Arrco est majoré de 0,8. La prévision pour 2014 et 2015 est une revalorisation d'un point inférieur à l'inflation.

Daniel DUJARDIN entraîne les participants dans le fonctionnement du RSI, avec l'importance du nombre des agents d'assurance actifs et retraités dans le conseil d'administration et le bureau. Il évoque le projet de fusion entre les caisses du RSI professions libérales province et Ile de France pour le 01.01.2015.

Vient ensuite le travail des fonds sociaux de Cavamac et du RSI et puis le déménagement de Cavamac et l'évocation du congrès de TOULON.

Enfin nous prenons un apéritif convivial suivi d'un déjeuner de grande qualité. En effet, notre lieu de réunion étant très central, le bureau a décidé de proposer un covoiturage plutôt qu'un autobus.

de peintures réalisés par le peintre René DUCOURANT. Nous avons tous été émerveillés par le résultat. Le soleil était de la partie pour rendre encore plus lumineux les vitraux.

Rendez-vous à tous pour notre voyage du jeudi 16.05.2013. Le trésorier attend vos chèques de participation. Vous pouvez venir avec vos amis.

Pour le secrétaire,
le secrétaire adjoint Daniel DUJARDIN



Languedoc



Assemblée Générale du 16 Avril 2013,
à l'orange bleue à CASTRIES



Devant 50 adhérents, j'ai ouvert notre Assemblée Générale par 1 minute de silence pour nos défunts.

Ensuite, vint le bilan moral du président qui fut approuvé à l'unanimité.

Puis le bilan financier, compte tenu des bons résultats financiers, il a été décidé de ne pas thésauriser et par conséquent de voter le taux des cotisations comme indiqué ci-après :

Retraité : 25€, invalide : 25€, conjoint survivant : 18€.
Seule la cotisation des invalides a été portée au même montant que les retraités.

Le bilan ainsi que cette modification ont été votés à l'unanimité.

LA MODIFICATION DES STATUTS :

Comme nous avons adressé à tous les adhérents la proposition de modification, seule la lecture des statuts du 13 mars 1986 a été nécessaire. Après échanges, le projet de modifications qui porte essentiellement sur l'âge limite pour se présenter (75 ans révolus) a été adopté à l'unanimité.

Puis ce fut, le moment important de cette assemblée générale : les élections.

Malgré l'appel à candidature, aucune ne nous est parvenue.

Le Président sortant a décidé de continuer et nous a présenté son bureau :

Président Daniel SAUVAGE – Président adjoint François RODRIGUEZ – Secrétaire : Jean Pierre CONSTANS – Trésorier : Jacky CASTELOT – Contrôleur aux comptes : Pierre DUPUY – administrateurs en charge du recrute-

ment : département 11 Christian SIRE- 48 Michel TUFFERY – les départements 30 et 34 seront à la charge du président et du trésorier. Ce poste d'administrateur en charge du recrutement étant open, d'autres personnes pourront compléter.

Jean Paul NARME, président de l'Amicale des Anciens Agents des MMA et Louis BOURRIER président de MAG3 seniors (AGF-AZ) nous ont fait un point sur les activités de leurs amicales respectives.

Nous avons eu l'intervention d'un partenaire UNAAGAR de BELAMBRA : bonne prestation. Thierry CLERC président AGEA LANGUEDOC ROUSSILLON nous a rejoint.

Nous avons partagé un agréable repas qui s'est terminé vers 15 h 00.

Daniel SAUVAGE



➤➤➤ La vie des Amicales de Compagnie

Jean MARTIN-VIVIER Président de Réussir Senior, absent excusé au Congrès de Toulon, a demandé à son Vice-Président Jean-Pierre VON KANEL de lire l'intervention qu'il avait préparée.



Jean MARTIN-VIVIER
Président de Réussir Senior



Jean-Pierre VON KANEL
Vice-Président de Réussir Senior

Chers Amis,

Georges BELAT m'a demandé d'intervenir sur le sujet de la Charte d'entraide, entre actifs et retraités que nous avons initiée avec l'ensemble des membres de Réussir Senior.

Qu'elle est l'origine de cette initiative qui constitue une première dans le monde restreint des Agents Généraux ?

Retraité au 31 Décembre 2010 et Président de Réussir Senior le 1^{er} Janvier 2011, la rupture m'a sauté au visage et elle m'a perturbé.

Certes, retraités, nous ne sommes plus des acteurs économiques, mais au delà de cette évidence j'ai eu le sentiment que je ne faisais plus partie de la Famille, accès à AGEA interdit, accès à Réussir interdit.

POURQUOI CETTE EXCLUSION JE N'AI PAS DESERTÉ !

J'ai donc immédiatement cherché à trouver les liens qui réunissent ce vaste corps social dont l'unicité, une seule fédération, un seul syndicat, est un modèle unique.

Deux réflexions m'ont sauté aux yeux :

- * Comment un retraité peut il aider un actif ?
- * Un Agent Général retraité doit impérativement être assuré chez un Agent Général.

L' ENTRAIDE

Les périodes de catastrophes offrent l'opportunité aux Jeunes Agent Généraux retraités d'offrir leurs services lors d'un cataclysme, c'est notre Charte. Accord pris avec AXA donneur d'ordres et Réussir.

60 AGA retraités sont mobilisables pour agir sur le terrain et contribuer ainsi à l'efficacité modèle de notre profession.

ASSURE CHEZ UN AGA

J'ai constaté que nombreux parmi nous étaient assurés par des mutuelles.

L'individualisme a repris le dessus et l'intérêt financier fait son œuvre.

Ce qu'ils reprochaient à leurs clients, ils l'ont fait leur.

Nous avons donc conclu avec AXA des Accords Tarifaires, réservés à nos adhérents. Ces accords connus par tous ont ramené nombres de brebis égarées au bercail.

Voilà pour ma première approche et maintenant, je vais vous dire ma profonde conviction, elle est personnelle et n'engage que moi, même si plusieurs confrères de Réussir Senior ont acquiescé ma réflexion.

Pour certains le choc sera rude, pour d'autres j'espère que ce sera lumineux.

Pourquoi in fine, toutes ces structures actifs, retraités, ces conflits sans intérêts, et sans réels contenants. En fait je crois, peut être avec une certaine innocence, que les structures créent les conflits par crainte du vide de leur existence.

Je vous propose, une seule et unique Fédération représentative de la totalité de la famille des Agents Généraux actifs et retraités indivisible.

AGEA aura en son sein un collège d'actifs majoritaire, c'est la force vive, un collège de retraités minoritaire, une force d'appoint ayant le sens de la contribution économique et de la solidarité.

Il en sera de même des régions où actifs et retraités agiront ensemble capables de traiter des problèmes de chacun dans la différence des situations.

Pour les Amicales de Compagnies, pas d'inquiétude. Syndicats et Amicales unies sauront aborder la finalité de leurs actions respectives.

Finis les problèmes de fichier actifs, retraités, AGEA sait tout, finis les problèmes de cotisation, une cotisation actif, une cotisation retraité, un service unique d'assistance et d'entraide sous l'égide d'AGEA.

N'oubliez pas, Chers Amis, que même si mes propos peuvent être déstabilisateurs, ils reflètent l'image de notre profession des actifs d'aujourd'hui qui deviendront retraités demain.

L'avenir est là, saisissons notre chance.

Retenez ce propos, à l'évidence éclatante : Là où il y a volonté, il y a un chemin.

Jean MARTIN-VIVIER

CONGRÈS TOULON 2013 : SUCCEs et REUSSITE



Emargement

Avec 230 participants, le Congrès UNAAGAR de Toulon a connu un réel succès d'affluence.

Mercredi 10 Avril, les travaux ont débuté à 9h45 par l'Assemblée Générale.

Après avoir remercié les nombreux participants, Georges Belat a tenu à présenter les nouveaux Présidents des Amicales de Régions et de Compagnie et à exprimer sa gratitude à leurs prédécesseurs. Ceux-ci étaient tous présents à l'exception de Gérard Azulay et Bernard Ponchon excusés pour raisons de santé.

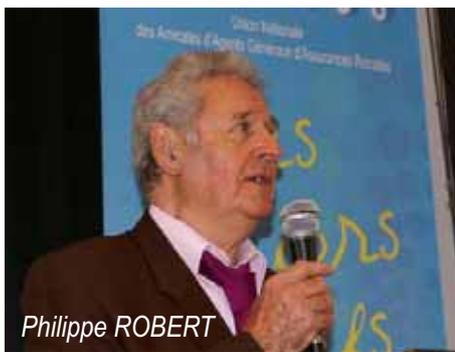
Le Président a également remercié les membres des Conseils des Amicales qui ont accepté de faire le déplacement. Il remercie aussi, très chaleureusement, l'Amicale

Méditerranée-Paca-Corse et Dom Tom pour l'aide apportée à l'organisation du Congrès.

Après l'intervention du Secrétaire Général, Philippe Robert qui, comme à l'accoutumée,

a présenté un rapport d'activité fidèle et complet, c'est Charles Caillaud, Trésorier Général, qui à son tour a donné à l'assistance, à l'aide de projections détaillées, les bilans de l'exercice 2012 et le prévisionnel 2013.

Après validation par les Contrôleurs aux



Philippe ROBERT



Charles CAILLAUD

Comptes, les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Les saines réserves de l'UNAAGAR vont permettre de développer toutes les actions prévues en 2013 :

modernisation informatique et du site UNAAGAR, outils de développement et de suivi des adhésions, formation-conseil des nouveaux Présidents, journées d'étude des Présidents d'Amicales...

Dans son rapport moral, le Président Georges Belat a tout d'abord remercié toute l'équipe qui travaille à ses côtés ainsi que les élus retraités à CAVAMAC et à PRAGA.

Il a regretté la revalorisation de notre retraite RCO 2013 à seulement +1,51% alors que l'inflation de l'année 2012 s'est élevée à +1,90%.

Il a regretté également la

démission de Jean Claude Palma de son poste de Président-adjoint, suite à une position divergente entre lui et la majorité du Conseil d'Administration sur un projet de réforme des statuts de PRAGA.

Du fait de cette démission et conformément aux statuts, le Président a proposé à l'Assemblée de ratifier la décision du CA de nommer un nouveau membre au Conseil d'Administration. C'est Marcel Chauveau, Président de l'Amicale AGAREGAN qui, ainsi, fait son entrée dans l'équipe dirigeante (approuvée à l'unanimité des présents) ce qui permet, en outre, un équilibre conforme à la parité entre Amicale de Régions et Amicale de Compagnies (voir par ailleurs la présentation du nouveau Conseil d'Administration).

Au 1^{er} Juillet prochain, l'UNAAGAR devrait regrouper toutes les Amicales de Régions et de Compagnie et ainsi compter plus de 7000 adhérents. L'UNAAGAR, une des premières Associations de retraités de professions libérales, devra néanmoins poursuivre son développement afin de confirmer son rôle majeur de représentation des Agents Généraux d'Assurances retraités.



Yves LE SOUEF
Contrôleur aux comptes



Georges BELAT



Jacques BIGOT

Après l'intervention de Jacques Bigot lequel a résumé les actions de la commission « Social, Retraite et Prévoyance » de nombreux échanges avec la salle

ont suivi.

Ceux-ci ont permis de lancer plusieurs réflexions sur les orientations à prendre ces prochains mois afin de poursuivre au mieux la défense et les services aux adhérents.



Quelques minutes ont été offertes à nos partenaires présents VACANCES BLEUES, AUDIKA, les Vins LA-ROSE TRINTAUDON qui, avec les Champagnes DE VENOGE, PIERRE et VACANCES et CENTER PARKS nous ont aidés à l'organisation du Congrès.

Après le déjeuner, rapidement avalé pour respecter le timing de l'après-midi, le Congrès de Toulon 2013 a été solennellement ouvert par notre Président Georges BELAT. Il a remercié à nouveau le Président de la région Méditerranée-PACA Corse, l'organisateur de ce Congrès de Toulon Gilles RAYNAUD, ainsi que son équipe, pour l'aide précieuse apportée à l'organisation des trois jours pendant lesquels vont se dérouler Congrès et excursions.



Gilles RAYNAUD et son équipe

Le premier intervenant de cet après-midi est notre responsable informatique, Christian COEURE, qui, grâce à des projections, nous présente le futur Site Internet de l'UNAAGAR

qui est en refonte complète et nous sera livré à la fin du deuxième trimestre de cette année. Beaucoup de nouveautés nous permettront de développer la communication, de consulter des compte rendus, de mettre au courant nos confrères de l'actualité des retraités. Nous sommes déjà impatients de découvrir « ce nouvel ouvrage ».

Philippe Robert a développé ensuite devant les présidents et les membres de leurs CA l'opération « croisement des fichiers » laquelle devrait permettre à chaque

Amicale de conquérir rapidement de nouveaux adhérents, à la condition toutefois de suivre scrupuleusement les travaux d'approche à l'aide des fichiers remis.



Christian COEURE



Pierre ÉPINEUSE

Pierre Épineuse a évoqué, devant l'assemblée, la présence de l'UNAAGAR aux stages AGEA « anticiper pour bien préparer son départ en retraite ». Veuillez vous reporter à la rubrique retraite dans laquelle cette présentation de Pierre est reprise.

C'était au tour de Jean MARTIN-VIVIER, Président de REUSSIR SENIOR de venir nous parler des accords intervenus entre AXA et son amicale concernant l'entraide des agents retraités au profit de leurs confrères agents actifs. Malheureusement, Jean est retenu au chevet de son épouse, victime d'un accident. C'est donc le Vice Président de REUSSIR SENIOR, Jean-Pierre VAN KA-



NEL, qui nous a lu le texte que Jean avait préparé. Ce texte est intégralement repris dans la rubrique la « Vie des Amicales de Compagnies » du présent bulletin.

Notre ami Jean-Pierre est chaleureusement applaudi. Nous recevons maintenant nos premiers invités, Pascal JACQUET, Président de la CAVAMAC et Pierre-Maxime DUMINIL, Directeur Général de CAVAMAC et de PRAGA. Georges BELAT les remercie d'avoir accepté notre invitation ainsi que d'avoir entrepris tout ce qui était possible pour avoir rendu notre déménagement, qui vient d'avoir lieu, efficace et profitable. Chaleureux remerciements et applaudissements. Il poursuit en annonçant qu'il sera plus réservé sur l'actualité récente et la revalorisation de notre retraite RCO, revalorisation qui n'est pas au rendez-vous comme nous l'avions espéré.

Pascal JACQUET annonce qu'il va essayer d'expliquer et de convaincre sur les décisions qui ont été prises. Son intervention de près d'une heure est agrémentée de projections m e n é e s



Pascal Jacquet
Président CAVAMAC

par P.M. DUMINIL. Défilent de très nombreux chiffres (effectifs cotisants et prestataires, résultats, gestion administrative, placements, charges, bilan, fixation de la valeur du point RCO, la situation difficile du RBL etc.). P.M.DUMINIL rappelle que les réserves seront encore capables de payer, en 2050, la retraite d'un agent qui est encore aujourd'hui dans la profession. Bien que Pascal Jacquet ait rappelé à deux reprises qu'il souhaitait travailler avec les retraités, certains dans la salle semblaient marquer un certain mécontentement. Nous avons demandé l'intégralité de l'intervention de Pascal Jacquet, laquelle sera diffusée ultérieurement avec le compte-rendu complet de la journée.

Après ces explications, Georges BELAT introduit notre Confrère Hervé de VEYRAC, Président d'AGEA. (Le texte de son intervention représentant 14 pages dactylographiées, il n'était pas question de reprendre ici l'intégralité qui sera fidèlement jointe au rapport complet ultérieur). Cependant, de nombreuses phrases prononcées représentent le résumé ci-dessous.

Après avoir salué tous les présents et remercié notre Président, notre invité est intervenu en développant trois idées magistrales, le projet d'AGEA 2012/2015, une revue des actualités fédérales et les enjeux et perspectives du métier d'Agent Général d'Assurances.

Les grandes lignes du projet d'AGEA passent par la rénovation et l'optimisation de la relation Agents/Cie. Un rapprochement avec la FFSA, en plus d'avoir eu l'occasion d'aborder de très nombreux sujets, a abouti à la rédaction d'une position commune de nos organisations sur le projet de DIA2 (Directive sur l'Intermédiation d'Assurance). Le sujet de l'ANI (accord national interprofessionnel du 11.01.2013) nous a permis de définir encore des positions communes concernant les menaces découlant des clauses de désignations de l'assurance Santé. Enfin, le projet de la loi HAMON sur la consommation nous maintient en obligation de nouvelles rencontres.

La multidistribution et son environnement nouveau nous obligent à redéfinir le positionnement de l'AGA par une implication forte au BIPAR (Bruxelles et Strasbourg), par une présence constante au CCSF (Comité Consultatif du Secteur Financier) et à l'ACP (où Philippe de ROBERT nous représente), enfin par des rencontres avec la DGT. Pour défendre l'AGA, il faut veiller aux mesures fiscales et sociales qui modifient nos régimes RBL, RSI, URSAFF, en œuvrant aux côtés de l'UNAPL.

La valorisation de la diversité des AGA et leur proximité de valeur avec leurs clients est un atout très important qu'il nous faut exploiter par sa richesse à couvrir l'ensemble des offres de haute compétence sur les produits de tout le marché d'assurance.



Hervé de VEYRAC
Président d'agéa



Présence de nos partenaires



Assemblée attentive



Philip CARREAU
Président agéa Région Méditerranée

L'AGA doit renforcer sa visibilité sur l'ensemble de la profession. Il faut marteler encore qui nous sommes Un modèle gagnant en encourageant son implication partout, par sa formidable valeur ajoutée, par son souci de mieux dire « à quoi il sert », en écoutant les attentes des consommateurs et en expliquant les réponses que peut apporter l'AGA. Enfin la fédération a contribué pour sa part en simplifiant son logo par l'évolution «agéa, agent général d'assurances».

Les Actualités Fédérales sont riches et nombreuses. Il fallait clarifier les appartenances d'agéa, notamment au regard de l'UNAPL. C'est chose faite, suite à des rencontres d'abord avec l'ex Président, David GORDON KRIEF, qui est venu présenter l'UNAPL au bureau fédéral, ensuite avec le nouveau Président, Michel CHASSANG, nous avons développé notre participation en son sein, trois AGA sont dorénavant présents au bureau, Chantal TISSERANT (Pdte de la famille Technique et cadre de vie, Vice Présidente de l'UNAPL), Michel PICON (administrateur) et Eric OZOUX (représentant les régions). Il fallait aussi se rapprocher de l'ACP, en étant en contact régulier avec Fabrice PESIN, Secrétaire Général Adjoint, et en rencontrant fréquemment les personnes en charges de contrôler les intermédiaires.

Les Enjeux et Perspectives de notre métier constituaient la troisième partie du discours. Après le sujet sur la multidistribution, l'intensification de la concurrence et la virtualisation effrénée des échanges sont deux autres enjeux. Les différents aspects des actions de l'Europe viennent aiguïser la concurrence. Tout le monde vend et peut vendre de l'assurance, de plus sur des branches qui se diversifient. La virtualisation des échanges (internet, e-Commerce ou commerce ubiquitaire) tout cela change les comportements. Mais ce ne sont pas des canaux alternatifs de distribution, ce sont des outils qu'il faut nous approprier. Le client veut un accès immédiat et riche à l'information, mais il a besoin de rassurance pour conclure. Le modèle économique de l'AGA est pertinent par sa souplesse et son adaptabilité, son expertise et son professionnalisme, sa capacité à produire une proximité de valeur.

Oui, le métier d'Agent Général d'Assurances est un métier d'avenir. Le monde actuel fait apparaître l'intermédiation sous deux tendances en apparence contraires, l'une poussant à la désintermédiation en s'appuyant sur la commercialisation directe, l'autre renforçant l'intermédiation en raison de l'extension des marchés et

la diversification croissante des biens et des services. Mais, à y regarder de près, l'intermédiation est un agent économique historique entre le fabricant et l'acheteur. L'intermédiaire est encore plus indispensable qu'avant, les nouvelles technologies sont à sa disposition et enrichissent son savoir faire. Il n'est pas menacé de disparaître. L'assurance est une véritable nécessité, une noble tâche, une sécurisation d'un passé construit peu à peu, un bien être du présent, un garantie pour oser, pour entreprendre, pour avancer tout simplement.

Georges BELAT remercie chaleureusement notre ami actif qui consacre 75% de son temps à la défense des Agents Généraux.



Geneviève LEVY
Députée du Var / Maire-Adjoint de Toulon

Notre après-midi s'est terminée par l'intervention de Geneviève LEVY, députée et Maire-Adjoint de TOULON, remplaçant Hubert FALCO, sénateur Maire de Toulon, indisponible car en séance au Sénat à PARIS. Madame LEVY a confirmé que le sujet des clauses de désignation est une véritable préoccupation et qu'elle fera tout ce qu'elle pourra pour trouver une solution rétablissant la vraie concurrence. Ce n'est pas gagné d'avance car un certain nombre de personnes du Gouvernement sont arqué boutées sur le projet. Elle a confirmé sa disposition à Hervé de VEYRAC, ici à la mairie ou à l'Assemblée à PARIS.

Le présent rapport de la journée du 10 avril est un résumé. Un compte-rendu complet (avec en annexes toutes les interventions) sera adressé ultérieurement aux Présidents des Amicales pour diffusion ou mise à disposition.

Après les travaux, détente et excursions

Sortie Toulon - 10 avril pour les accompagnants



Soirée de gala du 10 avril 2013

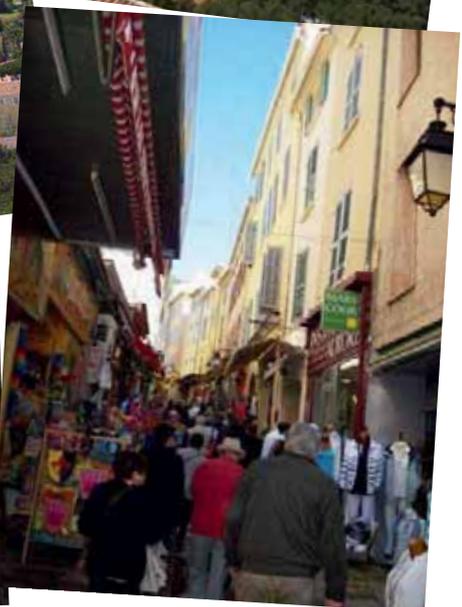


**SPÉCIAL
CONGRÈS TOULON**

Sortie Cassis - 11 avril



Sortie Hyères et Porquerolles 12 avril



LA TAUROMACHIE (Selon PACO)

Du grec Tauros, le Taureau,
Du grec Makheia, le combat.
Art d'affronter un taureau, soit en combats suivis de mise à mort,
soit en danses, écarts et sauts sans mise à mort.

**ATTENTION : la tauromachie ne se confond pas avec la « corrida »
qui n'en est qu'une forme plus ou moins controversée du fait de la mise à mort.**

**Nous ignorerons les spectacles de vachettes inventées par Guy LUX
qui ne sont que des « guignolades » indignes de se référer à l'art tauromachique.**

Préambule

L'auteur de ces lignes, n'est ni historien, ni archéologue, ni sociologue ; simplement « passionné » par les petites histoires de la grande histoire officielle, peu vérifiables et souvent bouleversées par les découvertes des dernières technologies du XXIème siècle.

Il s'agit donc du « point de vue » très subjectif d'un « autochtone » landais, d'une synthèse de légendes et d'histoires au travers d'un vécu de traditions locales.

Avancer sur la voie de la connaissance, c'est regarder devant, mais aussi utiliser le « rétroviseur » et comprendre le passé !

Les origines de la Tauromachie.

Quelle est donc cette étrange passion qui rassemble Hommes et Taureaux dans une tradition millénaire ?

Où est la clé du mystère ?

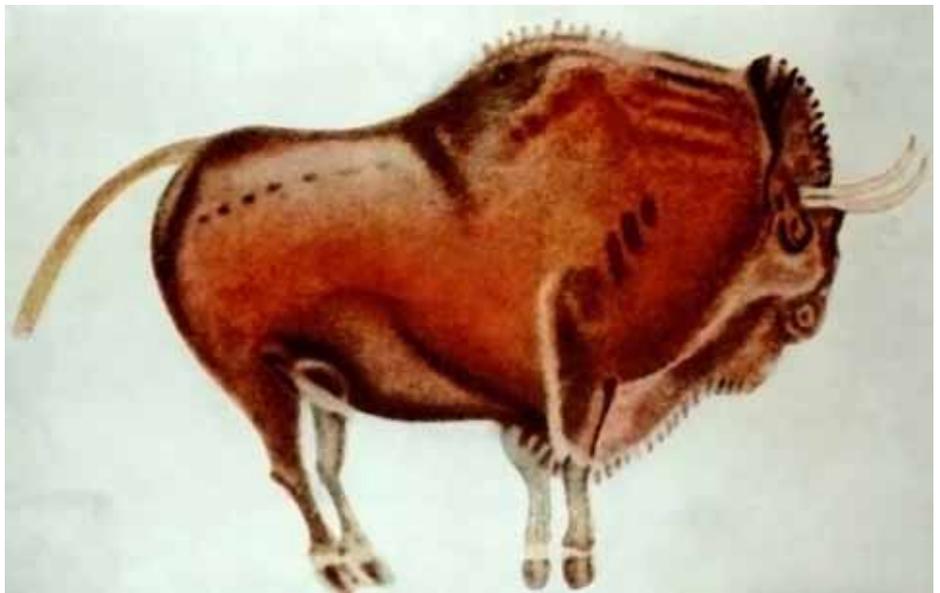
Dites « A » : le son A est représenté par une tête de taureau en hiéroglyphes EGYPTIENS, en alphabet PHENICIEN et devient A en alphabet GREC, tête de taureau renversée et stylisée : A.

Passé dans l'alphabet LATIN-ROMAIN notre A est bien une tête de taureau !

A l'aune des connaissances actuelles, les premières écritures permettent de compter, déjà au 5ème millénaire AVANT notre ère, et l'homme dessine des taureaux.

Les premières écritures de communication du savoir se développent au 3ème millénaire en MESOPOTAMIE et en EGYPTE.

A mesure que s'améliorent les techniques de recherches archéologiques, les chercheurs découvrent les lieux de vie humaine, les cavernes livrent leurs secrets. S'il est certain que nos ancêtres vivaient dans des grottes par confort et sécurité, il est actuellement incer-



Bison relevé dans la grotte d'Altamira

tain qu'ils aient vécu dans des cavernes et pourtant ces cavernes comme LASCAUX et ALTAMIRA sont décorées et couvertes de taureaux dominant une multitude d'autres espèces.

Notre homme, doit vivre, survivre, nourrir sa famille dans un environnement souvent hostile, son activité vitale est la chasse. Encore mal équipé, de pierres, de massues, il lui est difficile de chasser les plus gros animaux : mam-mouths, rhinocéros, etc.



Site de Lascaux : vache à tête noire

La chasse à l'auroch, ancêtre du taureau est plus facile à organiser. L'auroch participe à la survie de l'espèce humaine, tout est consommable : la viande, la peau tannée en couvertures et vêtements, les poils tissés, les os deviennent outils, aiguilles, fibules, grattoirs, arcs, flèches, massues, armes de jet, les nerfs deviennent fils et cordes. L'auroch indispensable à la survie est DIEU. Un Dieu immortalisé dans les cavernes qui deviennent de véritables lieux de culte.

Nous sommes au cœur des mythes fondateurs de nos traditions tauromachiques.

A VILLARS, sur la paroi d'une caverne, un homme meurt éventré par un Bison.



Un homme meurt éventré par un Bison

Un homme affronte un AUROCH en levant les bras et « invente peut être » la tauromachie paléolithique ?

Au fil des siècles le TAUREAU reste attaché à la présence de l'homme dans l'espace de nos connaissances.

En EGYPTE, le taureau est DIEU, le futur pharaon doit mériter son titre à l'épreuve de son courage devant le taureau.

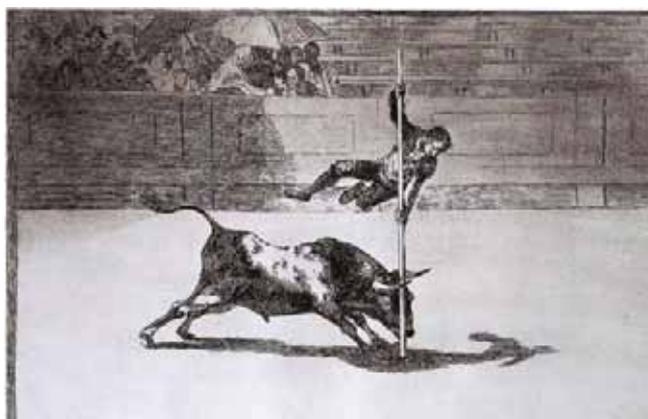
En CRÊTE, les fresques de CNOSSOS nous racontent

les fêtes honorant MINOS, on danse, on saute devant le taureau DIEU couvert de guirlandes fleuries (1700 Avant JC).

Les crétois sont de grands navigateurs et commerçants, ils pénètrent les territoires, par fleuves et rivières. Nous savons qu'ils ont contourné la péninsule ibérique et remonté l'Adour...ALORS ?

Les GASCONS, et particulièrement les landais, se plaisent à imaginer que le CULTÉ du TAUREAU est un héritage crétois.

Plus près de nous, la plus ancienne information sur des festivités Taurines est un parchemin affiché à Bayonne en 1289 « des taureaux, des vaches, des bœufs, seront lâchés dans les rues »...



Goya : Saut de taureau avec perche

En 1457, une lettre royale stipule qu'à SAINT SEVER « il est coutume de tous temps, de courir un taureau pour les fêtes de Saint Jean, le 21 juin ».

Pendant des siècles, les fêtes de villages célèbrent leur « SAINT PATRON » et à cette occasion HONORENT VACHES ET TAUREAUX lâchés en liberté dans chemins et ruelles.

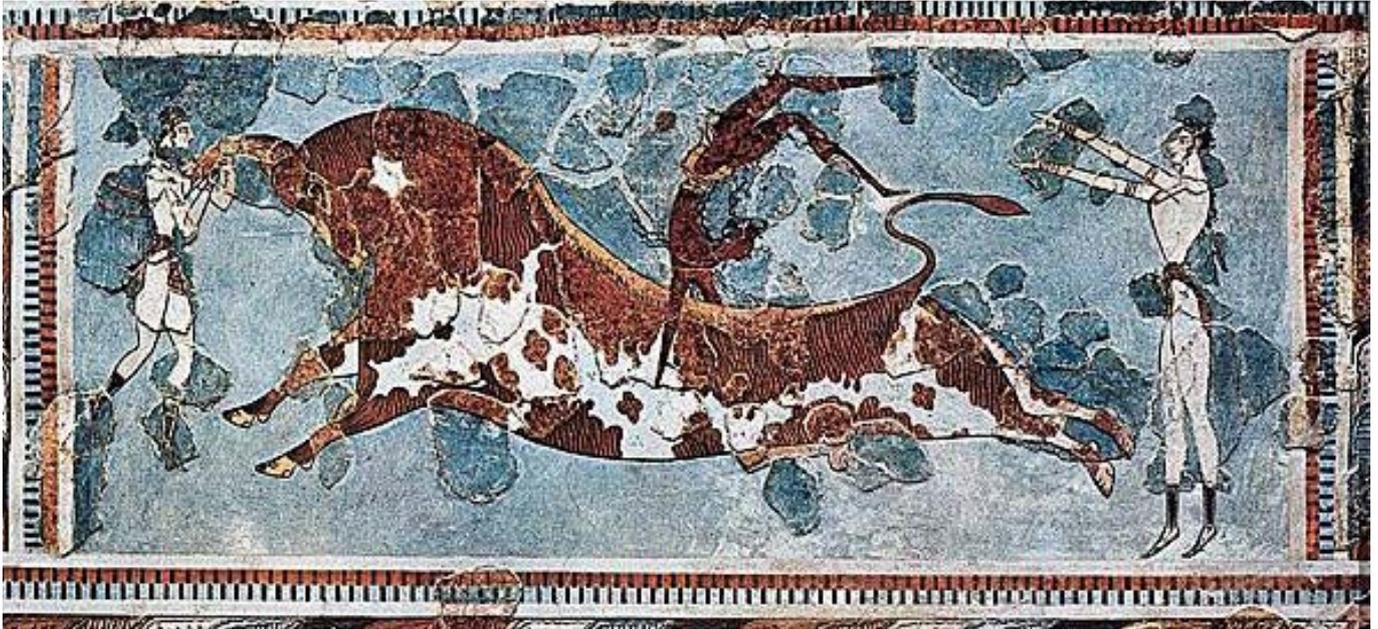
On festoie, on chante, on danse, on s'enivre on saute les taureaux avec des perches, dans la folle joie de défier les cornes souvent mortelles.

Alors l'église y reconnaît des réjouissances païennes qu'elle ne peut maîtriser et redoute un retour aux anciens cultes.

En 1567, le PAPE PIE V s'en mêle et interdit tous jeux tauromachiques au risque du refus de sépulture chrétienne et d'excommunication pour les nobles qui tolèrent ces fêtes. Rien n'empêche les gascons de maintenir leurs traditions.

En 1648, Louis XIV lui-même interdit à nouveau la «course de taureaux».

Mais cette fois, les GASCONS se rebellent et prennent les armes sous le commandement de Bernard DAUDIGEOS, la « guérilla des invisibles » menace l'autorité royale dans tout le Sud Landais. «La CHALOSSE » ne se soumet pas au pouvoir.



Fresque du Palais de CNOSSOS

En 1670, le roi est obligé d'envoyer ses dragons pour mater les défenseurs de la Tauromachie.

Ce n'est qu'en 1675, que DAUDIGEOS se rendra sur promesse de quelques tolérances, mais les partisans de la course furent poursuivis et « massacrés ».

La course de Taureaux avait désormais ses martyres et leur sang ne fera que fortifier la rébellion des esprits considérant que « toute course sera un défi au pouvoir ».

En 1701, le DUC D'ANJOU, roi d'Espagne, pays où la tauromachie est une institution, vient à Bayonne inaugurer des Arènes de 5 000 places. Le pouvoir royal admet enfin certaines tolérances considérant « le goût dominant des peuples d'ARMAGNAC »...

100 ans plus tard, les courses perdurent... NAPOLEON Ier répond au préfet des Landes qui l'informe des dangers mortels des courses de villages... « MOURIR EN JOUANT est plus heureux que mourir au combat, laissez les donc courir leurs taureaux... ! »

Sous le second empire, la plus belle, la plus active, la plus moderne de nos souveraines : EUGENIE de MONTIJO, « grande d'Espagne », d'aristocratie andalouse, assiste au courses de Bayonne.

Elle réside à Biarritz où Napoléon III construit pour elle une fastueuse « résidence d'été » devenue l'Hôtel du Palais.

Notre dernière impératrice découvre des jeux complètement désorganisés dans une joyeuse et généreuse folie, dangereuse et souvent mortelle pour hommes et chevaux...

Nous sommes au Nord des Pyrénées, la course est de tradition « culturelle » sans mise à mort des taureaux... ce qui n'interdit pas au taureau de « tuer » les téméraires écarteurs ou sauteurs.

Il nous plaît de rapporter que la Belle impératrice horrifiée par le spectacle aurait souhaité importer le modèle Andalou, une place pour les jeux à l'intérieur des Arènes

et une place pour les spectateurs sur les gradins. Elle pèsera sur toutes décisions impériales pour régler et sécuriser les fêtes taurines.

Dans tous les villages on installe des « Places Taurines » en bois, on construit des Arènes où sont invités Préfets et Evêques aux tribunes d'Honneur. De fait il leur sera difficile ensuite de s'y opposer.

En 1852 à MAGESCQ, 4 écarteurs landais affrontent pour la première fois des taureaux Espagnols dans un triomphe inégalé.

Désormais taureaux et vaches auront du sang espagnol, « si les pantalons blancs des toreros ne sont pas tachés de sang, la Tarde n'est pas bonne ! »

Car taureaux et vaches courent « cornes nues et effilées » si elles frôlent l'écarteur elles déchirent l'habit, si elles touchent l'homme elles le tuent.

A partir de 1890, les courses tournent souvent au drame avec plusieurs blessés ou morts par an.

La tauromachie se développe en deux traditions bien distinctes :

- Au Nord des Pyrénées, Tauromachie SANS MISE A MORT, dans ses formes les plus réglementaires, notre course LANDAISE et la course Camarguaise, d'origine CULTUELLE.
- Au Sud des Pyrénées, Tauromachie avec mise à mort, corridas espagnoles et portugaises, d'origine SACRIFI-CIELLE.

Les organisateurs finissent par imposer des règles de course et de protection des toreros.

Les cornes sont « tamponnées » en plomb, en fer puis en bois. Une corde tendue au niveau des cornes, permettra d'orienter le coup de tête et même de le dévier en cas de risque mortel, tel que le coup de corne derrière la nuque.

Notre course landaise est née.

Passions des Adhérents **UNAAGAR**

Au début du 20^{ème} siècle la course landaise est organisée et structurée dans la forme qu'elle connaît aujourd'hui : un taureau (ou sa femelle), un écarteur ou sauteur, un teneur de corde pour la sécurité, un entraîneur qui protège l'écarteur après sa figure.

La course landaise, sa forme, ses usages, son école, son influence régionale, ses lieux de référence.

La suite au prochain numéro ! ...

« PACO »
Agent Général d'Assurances Retraité
et passionné



Festival art et courage « écart de taureau sans corde »



Saut de l'ange



Saut vrillé

QUEL AVENIR POUR LA CATALOGNE ?

Actuellement, la Catalogne est une région importante de l'Espagne, d'une superficie de 32000 km², avec une population de 7,5 millions d'habitants parlant le catalan, ayant à sa tête un gouvernement autonome dénommé « généralité ».



SON EVOLUTION CONTEMPORAIRE :

Elle s'était déclarée « République » en 1931, « Etat » en 1934, « Généralité » en 1936, lors de la victoire du Front Populaire, puis simplement « Province espagnole » du temps de FRANCO.

Actuellement, l'Espagne est un royaume compartimenté en provinces, dont la Catalogne fait partie.

La modération et la clairvoyance du Roi JUAN CARLOS 1er ont facilité le passage en douceur de la dictature de FRANCO à une démocratie nationale.

Néanmoins, certaines provinces, dont le Pays Basque et la Catalogne ont souhaité conserver leur identité culturelle,

le Roi leur a accordé le statut de langue officielle, mais ce « geste » n'a pas suffi pour calmer les autonomistes. Et en septembre 1977, les Catalans réclamèrent un Parlement autonome, qui leur fut accordé, mais dans le cadre des statuts de la Constitution de 1978.



Le Roi JUAN CARLOS

LA CAPITALE DE LA CATALOGNE EST BARCELONE :

C'est un port important et une vieille ville gothique admirable, notamment, ses édifices, ceux d'Antonio GAUDI.

La région est riche de curiosités culturelles et historiques, de monastères importants : MONTSERRAT, PABLET, RIPOLLI, de ruines romaines à TARRAGONE, de belles églises, telles celles de SARAGOSSE, VALENCE, ainsi que par les avantages balnéaires de la COSTA BRAVA.

LA SOIF D'INDEPENDANCE DES CATALANS :

Leur désir d'indépendance n'est pas nouveau. Il s'agit d'une revendication ancestrale, jusque là restée minoritaire. Mais aux alentours de 2010, la tendance commence à s'inverser.

Avait surgi une nouvelle forme de souveraineté, réclamée par des indépendantistes, alors que cette communauté autonome était le territoire le plus endetté, mais également la principale force motrice de la richesse espagnole. Or MADRID a toujours été hostile à toute forme de souverainisme, d'autant plus que dans le même domaine, le gouvernement espagnol avait le problème basque à gérer.



Antonio GAUDI - La Sagrada Familia

LES ELECTIONS REGIONALES : AU PARLEMENT CATALAN

Elles eurent lieu le dimanche 25 novembre 2012, ayant pour but l'élection de 135 députés.

Le dirigeant, Oriol PUJOL était convaincu que les indépendantistes auraient une large majorité. Ce qui ne fut pas le cas. Avec 30 % des voix – 50 sièges sur 135 – la formation C.I.U n'obtint pas la majorité absolue, espérée pour organiser un référendum sur l'indépendance de la région catalane.

Mais, par ailleurs, si la formation C.I.U n'a pas été majoritaire, les indépendantistes ont confié leurs votes à la formation de gauche républicaine ERC.

En conséquence, si le C.I.U. n'est pas assez fort pour



Le Parlement Catalan

gouverner seul, l'ERC peut lui assurer un soutien de poids pour poser les jalons d'une consultation populaire, à la condition que les 2 parties réussissent à s'entendre.

En conséquence, si l'échec du C.I.U. souligne la difficulté de donner un cadre étatique à l'identité linguistique et culturelle catalane, la tension avec l'Etat espagnol va persister, voire se durcir. Et dans un contexte européen de revendications régionales de plus en plus insistantes (Flandres, Ecosse etc...) MADRID va devoir se pencher sérieusement sur le modèle des 17 autonomies régionales, inscrit dans sa constitution de 1978. Dans la pleine tourmente économique actuelle, ce dossier compliqué sera sans doute très lourd à gérer, avec la guerre des langues.

LA GUERRE DES LANGUES :

Si les indépendantistes catalans ne sont pas en mesure de gagner, un autre conflit opposera les gouvernements RAJOY et RAS, la réforme projetée en matière d'éducation nationale, un domaine jusqu'ici administré par les communautés autonomes.

Il s'agirait d'aménager le modèle linguistique dans les régions où une seconde langue officielle cohabite avec l'Espagnol. Il conviendrait de redéfinir le statut des langues régionales, afin de rétablir un équilibre dans l'usage des langues parlées par les professeurs.

Le gouvernement catalan menace de ne pas appliquer la réforme. Pour lui, cette réforme serait « la pire attaque contre le catalan depuis la mort de FRANCO ».

Le modèle qui prévaut depuis 1980 est celui de l'immersion (fait de se retrouver dans un milieu étranger, sans contact direct avec son milieu d'origine). Cette situation est sans égale dans le reste de l'Espagne.

« Le sujet de la langue est transversal et intouchable » déclare le politologue catalan Ricard VILAREGUT, soutenu par l'archevêque de BARCELONE et la direction du F.C. BARCELONE, pour toute la société civile.

Un référendum sur l'indépendance devrait être organisé avant 2015.....

Jean LOUBIERE

Amicales de Région

ALSACE

7 JUIN - A ST HIPPOLYTE (68)

ANJOU-MAINE

16 MAI - Restaurant La Brasserie - CHATEAU GONTIER (53200)

AQUITAINE

30 MAI - Relais de Fompeyre à BAZAS (33) -

BOURGOGNE

3 OCTOBRE - à DAMPIERRE (71)

BRETAGNE

23 MAI - à QUINTIN (22)

CENTRE

17 OCTOBRE - à ROMORANTIN (41)

CHAMPAGNE ARDENNES

23 OCTOBRE - à AULNAY L'AITRE (51)

ILE DE France

OCTOBRE

LIMOUSIN

16 MAI - à MASSERET (19)

LORRAINE

2 MAI - au Château des MONTHAIRONS (55)

LOIRE ATLANTIQUE VENDEE

16 MAI - à ST MARS DU DESERT (44)

MEDITERRANEE

7 JUIN - à ST MAXIMIN (83)

MIDI PYRENEES

4 JUIN - CITE DE L ESPACE à TOULOUSE (31)

NORMANDIE

10 OCTOBRE - à HONFLEUR (14)

RHONE ALPES

PREMIERE SEMAINE D'OCTOBRE - RESTAURANT LE NAUTIC A VALENCE (26)

Amicales de Compagnies

AREAS

30 mai à VULCANIA (63)

AZUR

10 octobre - Amphithéâtre de MMA à CHARTRES (28)

CONCORDE GENERALI

5 - 6 et 7 JUIN A ARGELES (66)

GAN

7 JUIN - à BEAUNE (21)

MMA

28 MAI (29 et 30 JOURNEES TOURISTIQUES) A SAINT MALO (35)

MUTUELLE DE POITIERS

23 OCTOBRE

REUSSIR SENIOR

12 ET 13 SEPTEMBRE - à ALBI (81)

Homage à Roger Macé <<<



Roger, c'est de toi dont je vais parler. Permits-moi pourtant de parler, en premier lieu à Micheline.

Je pense à Toi Micheline qui reste seule dans la peine, perdre l'homme que l'on a aimé, le mari que l'on a trouvé encombrant parfois, mais le mari avec qui tu as construit toutes les choses de la vie...

Toi, Micheline, tu es obligée maintenant de vivre ce vide, cette injustice.

Tu as une pratique religieuse, une foi qui t'a enseigné que ce qui t'arrive est un passage.

Que tu le retrouveras plus tard. On sait cela, mais là, au pied du cercueil de Roger, on se dit que ce sont des balivernes....

Heureusement, la raison nous revient, le Christ nous a promis la vie éternelle et on reprend espoir.

Roger était un Homme de foi, un Homme de caractère, un Homme qui savait se battre et construire l'avenir.

Je pense à Philippe et Isabelle. Perdre son père, c'est un choc.

C'est dans l'ordre des choses. On n'est pas toujours d'accord avec son père surtout quand il a la personnalité de Roger, mais il est une référence, un point d'appui, un secours possible.

Les petits-enfants ont perdu leur grand-père..

Roger, venant de prendre sa retraite, nous nous sommes téléphoné un jour de février 2002 et avons décidé d'inviter un certain nombre de collègues, chez moi, par un beau jour ensoleillé, pour créer une Amicale des Anciens Agents de la Mutuelle de Poitiers, nous, qui avons pendant plusieurs dizaines d'années milité dans un syndicat professionnel indépendant.

Roger avait été élu Président des Agents de la MDPA en activité.

Il a passé cette charge à son grand ami, Jean-Claude RICCHI, disparu lui-même.

L'an dernier, Roger nous a demandé de le soulager de cette charge, se sentant déjà trop fatigué.

Plus de trente ans d'amitié, cela compte dans la vie d'un Homme....

Il avait d'autres passions : Sa famille, la chasse avec ses chiens, le théâtre, les banquets des Anciens d'Algérie et d'autres que je ne connais pas...

Je m'arrête là, mais un conseil Micheline, continue de chanter....

Le chant est une excellente thérapie...

Pierre DESMIER
Président des Mutuelles de POITIERS



Nos joies :

Noces d'Or :

Nicole et Christian CHAVERON 62500 ST MARTIN AU LAERT

Noces de diamant :

Geneviève et Joseph FEUVRAIE 35500 VITRE

Alice et Gérard MAZUER 39000 LONS LE SAUNIER (et non noces d'or comme indiqué dans le bulletin 174)

Jacqueline et Jacques VANGREVENYNGE 91450 ETIOLLES

L'UNAAGAR adresse ses félicitations à nos adhérents.

Nos peines :

ALSACE

René BENTZINGER

Charles ERTLÉN 68350 DIDENHEIM

Gisèle FETTRE 67000 STRASBOURG

Albert SCHNEIDER 67100 STRASBOURG

Charles WIMMER 68350 DIDENHEIM

Rogers WOLF 68000 COLMAR

ANJOU-MAINE

Marc LELONG

Christiane VAIDIS 72200 LA FLECHE

AQUITAINE

Jean FABIUS 33170 GRADIGNAN

Jean-Pierre MANO 40600 BISCAROSSE

AUVERGNE

Guy COIGNARD 63400 CHAMALLIERES

Louis GAYT 63680 LA TOUR D'AUVERGNE

Claude MATHIEU 63400 CHAMALLIERES

Germaine SINTUREL 63700 MONTAIGUT EN COMRAILLES

Robert TOUZET 15200 MAURIAC

Geneviève VERNIER 15200 MAURIAC

BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Micheline DUCET (Eponse de Régis DUCET) 89200 AVALLON

André DESROCHES 71670 LE BREUIL

Henri LEANDRE 90000 BELFORT

Geneviève LOUVOT 70180 DAMPIERRE SUR SALON

Jean MOIROUX 71850 CHARNAY LES MACON

BRETAGNE

Dominique FONTAINE (Eponse de Jean-Guy FONTAINE) 35200 RENNES

Marie-Louise LE HIRE 22000 SAINT BRIEUC

Emile LINTANF 22300 BRELEVENEZ

André LEMOINE 35470 BAIN DE BRETAGNE

Bernard PLE 22400 LAMBALLE

Jean RAOUL 29200 BREST

Joseph RAULT 22000 ST BRIEUC

Jean-Paul RENARD 35650 LE RHIEU

Pierre RIOU 29750 LOCTUDY

Joseph ROUXEL 22400 LAMBALLE

Michel de SALINS 56270 SAINT AVE

CENTRE

François BAUDOUIN 36130 DEOLS

Jean BENDRIES 45000 ORLEANS

Yves LE MOAL 41000 BLOIS

Max MARY 36000 CHATEAUROUX

CHAMPAGNE ARDENNES

Pierre COLLARD 51130 VERTUS

Alfred LHERITIER 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Edith MERIEUX 08090 MONTCY NOTRE DAME

Nicole VIGNES 10000 TROYES

ILE DE FRANCE

Geneviève SAULNIER (Eponse de Jean SAULNIER) 77160 PROVINS

LANGUEDOC

Paulette ANGLES 48000 MENDE

André COLLIERE 34000 MONTPELLIER

Janine GRELLET 30000 NIMES

Pierre TORRES 34500 BEZIERS

Monique VERBOIS 34450 VIAS

LIMOUSIN

Marcel CROZETIERE 19210 LUBERSAC

LOIRE ATLANTIQUE VENDEE

Jacqueline COURSAULT 44210 PORNIC

LORRAINE

Andrée DINEL (à l'aube de ses 100 ans) 54300

LUNEVILLE

Jean REY 55100 VERDUN

MEDITERRANEE

Jacques LOIDREAU 83370 SAINT AYGULF

MIDI PYRENEES

Henriette AMCLA 65200 BAGNERES DE BIGORRE

Michel AUBEAU 81400 CARMANX

Michel MONTANE 31300 T OULOUSE

Valentine RAYMOND 31000 TOULOUSE

François SERIE 11300 LIMOUX

NORD

Jacques DECOOL 59880 SAINT SAULVE

Michel HANS 59240 DUNKERQUE

NORMANDIE

Guy de VALICOURT 76000 ROUEN

Liliane DESIRE (épouse de Roland) 50000 SAINT LO

PICARDIE

Simone LASSAVE 60200 COMPIEGNE

Jean-Jacques POULET 02 SAINT QUENTIN

POITOU-CHARENTES

Gérard d'AREXY 86360 MONTAMISE

Roger MACE 79210 MAUZE S/ LE MIGNON

RHONE ALPES

Michel DAUDEL 01500 AMBERIEU EN BUGEY

Robert GAYMARD 73100 AIX LES BAINS

Bernard GUILLINI 69005 LYON

PRÉSIDENT		PRÉSIDENT Adjoint	
	Georges BELAT (origine AdR Picardie) 6 Rue du BLOC 02250 MARLE Tél.: 03 23 20 07 34 Mob.: 06 85 84 87 47 E-mail : george.belat@orange.fr		Pierre EPINEUSE (origine AdR Champagne Ardennes) Résidence Raoul DUFY 5 rue Hélène BOUCHER 76240 BONSECOURS Tél.: 02 35 64 95 40 Mobile : 06 80 34 99 54 E-mail : pierreepineuse@gmail.com

Vice - PRÉSIDENTS			
représentant les AdR		représentant les AdC	
	Charles CAILLAUD (origine AdC MAG3 Seniors) Villa Lalande Aubrun 36330 VELLES E-mail : c6.caillaud@wanadoo.fr Tél.: 02 54 36 11 53 Mobile : 06 08 69 28 59		Jean MARTIN-VIVIER (origine AdC REUSSIR Senior) 5 rue Sainte CROIX 91150 ETAMPES E-mail : jean@martinvivier.fr Tél.: 01 64 94 60 44 Mobile : 06 08 46 20 38

Secrétaire Général		Trésorier Général & Resp. Informatique	
	Philippe ROBERT (origine AdR I.d.F.) 77 Rue de PARIS 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT E-mail : philippe.robert7@wanadoo.fr Tél.: 01 48 25 31 01 Mobile : 06 14 65 23 82		Christian COEURÉ (origine AdR Lorraine) Domaine de Bel Air – 9 Rue Mi lès Vignes 54520 LAXOU E-mail : christian.coeure@orange.fr Tél.: 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11

Secrétaire Adjoint		Trésorier Adjoint	
	Pierre VAUSSARD (origine AdC MAG3 Seniors) 9 Rue Louis MOREAU 91150 ETAMPES E-mail : pierre.vaussard@gmail.com Tél.: 01 64 94 64 70 Mobile : 06 64 50 75 44		Daniel SAUVAGE (origine AdR Languedoc) 12 CHEMIN DU MAS MAGOT 30340 MONS E-mail : mds30@orange.fr Tél.: 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82

	Jacques BIGOT (origine AdC REUSSIR Senior) 11 Rue du Point du Jour 86200 LOUDUN E-mail : jacquesbigot@wanadoo.fr Tél.: 05 49 98 23 80 Mobile : 06 08 71 93 00		Gabriel GONIN (origine AdR Rhône Alpes) 14 Rue CALAS 69004 LYON E-mail : gabriel.gonin@free.fr Tél.: 04 78 29 48 60 Mobile : 06 81 18 97 17
--	---	---	---

	Roland MARCA (origine AdR Bretagne) 3 Route de Plumergat 56390 GRAND CHAMP E-mail : trebrat2@yahoo.fr Tél.: 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12		Marcel CHAUVEAU (origine AdC AGAREGAN) 8 Chemin des acacias 63960 VEYRE MONTON E-mail : Chauveau.mcl@wanadoo.fr Tél. : 04 73 69 68 81 Mobile : 06 81 56 84 84
--	--	---	---

SYNDIC	
Jean-Louis SEUILLET 4 Rue Claude BERNARD Tél.: 04 70 44 78 33	(origine AdR Auvergne) 03400 YZEURE E-mail : jl.seuillet@orange.fr Mobile : 06 07 46 07 60

CONTROLEURS AUX COMPTES		CONTROLEUR AUX COMPTES suppléant	
	Yves LE SOUEF 109 RUE DU PLAT D'ETAIN 37000 TOURS E-mail : yves.lesouef632@orange.fr Tél.: 02 47 38 87 04 Mobile : 06 61 82 58 12		Pierre THOLAS Le Nautile - 5 rue BARA 01200 BELLEGARDE SUR VALSERINE E-mail : pierre.tholas@wanadoo.fr Mobile : 06 85 54 68 00
			Hubert HERIOT 9 RUE DE LA MALADRERIE 28270 BREZOLLES E-mail : hubert.heriot@wanadoo.fr Tél.: 02 37 48 24 94 Mobile : 06 11 42 92 30

CONSEILLERS
Michel MOULETTE
Dominique DEWAS
Daniel DUJARDIN

MEMBRES HONORAIRES et HONORÉS		
Eugène HUILLE	Sylvie DEBAUVE	Bernard PONCHON
Guy de VALICOURT	Guy LE VEN	Michel TAVERNIER
Jean-claude ANGOULVANT	Jean LAISSUS	



Répertoire des Amicales de Compagnies

<p>AGAR-AZUR 106</p> <p>C^{ie} AZUR-ASSURANCES Président Bernadette DEMANGE 17, rue Jacques Prévert 94880 NOISEAU</p>  <p>Tél. : 01 45 90 06 72 / 04 94 91 40 34 Mobile : 06 16 47 02 56 E-mail : br.demange@gmail.com</p>	<p>AMICALE AACG 107</p> <p>C^{ie} CONCORDE GENERALI ZURICH Président Jean-Claude FURIET 23 bis rue Gal Corda 55100 VERDUN</p>  <p>Tél. : 03 29 86 23 46 Mobile : 06 81 93 24 98 E-mail : jean-claude.furiet@wanadoo.fr</p>	<p>AGAREGAN 108</p> <p>C^{ie} GAN Président Marcel CHAUVEAU 8 chemin des Acacias 63960 VEYRE MONTON</p>  <p>Tél. : 04 73 69 68 81 Mobile : 06 81 56 84 24 E-mail : chauveau.mcl@wanadoo.fr</p>
<p>Secrétaire Général Louis COURIVAUD 6 rue Jean DESCHAMPS 91800 BRUNOY</p> <p>Tél. : 01 60 46 38 24 / 05 55 36 70 68 Mob. : 06 17 60 89 70 E-mail : louis.courivaud@orange.fr</p>	<p>Secrétaire Général Daniel EGLOFF 8 rue des Regrets 90000 BELFORT</p> <p>Tél. : 03 84 21 40 81 E-mail : daniel-egloff@orange.fr</p>	<p>Secrétaire Général Paul GAMBINI 4 rue du Bois Rollin 52000 CHAUMONT</p> <p>Tél. : 03 25 32 13 14 Mobile : 06 08 73 42 06 E-mail : marcobibi@wanadoo.fr</p>
<p>AMICALE des Anc. Agents MMA 109</p> <p>C^{ie} MMA Président Pierre EPINEUSE Résidence Raoul DUFY 5, rue Hélène BOUCHER 76240 BONSECOURS</p>  <p>Tél. : 02 35 64 95 40 Mobile : 06 80 34 99 54 E-mail : pierreepineuse@gmail.com</p>	<p>MUTUELLES DE POITIERS 110</p> <p>C^{ie} MUT. de POITIERS Président Pierre DESMIER 44 Rue de L'Eglise 85420 LE MAZEAU</p>  <p>Tél. : 02 51 52 97 47 Mobile : E-mail : desmiers.pierre@wanadoo.fr</p>	<p>THELEM 111</p> <p>Président Patrick BITARELLE 4 Allée Brette 45560 ST JEAN DE BLANC</p>  <p>Tél. : 02 38 66 60 71 Mobile : 06 07 41 69 98 E-mail : patrick.bitarelle@orange.fr</p>
<p>Secrétaire Général Gérard LEVACHER 17, rue des Cerisiers 72460 SAVIGNÉ L'EVÈQUE</p> <p>Tél. : 02 43 27 27 92 E-mail : geranette@orange.fr</p>	<p>Secrétaire Général Bernard FOUET 24 rue Fromental 87150 CUSSAC</p> <p>Tél. : 05 55 70 93 55 E-mail : bernard.fouet@cegetel.net</p>	<p>Secrétaire Edgard MAUCHIEN 4 rue Jacques PRÉVERT 36100 ISSOUDUN</p> <p>Tél. : 02 54 03 20 69 Mobile : 06 77 66 26 87 E-mail : edgard.mauchien@orange.fr</p>
<p>MAG3 Seniors 116</p> <p>C^{ie} ALLIANZ Gpe Président Pierre VAUSSARD 9 RUE LOUIS MOREAU 91150 ETAMPES</p>  <p>Tél. : 01 64 94 64 70 Mobile : 06 64 50 75 44 E-mail : pierre.vaussard@gmail.com</p>	<p>CONVERGENCE Seniors 117</p> <p>C^{ie} AREAS Président Gabriel GONIN 14 rue Calas 69004 LYON</p>  <p>Tél. : 04 78 29 48 60 Mobile : 06 81 18 97 17 E-mail : gabriel.gonin@free.fr</p>	<p>REUSSIR SENIOR 118</p> <p>C^{ie} AXA Président Jean MARTIN-VIVIER 5 rue Sainte CROIX 91150 ETAMPES</p>  <p>Tél. : 01 64 94 60 44 Mobile : 06 08 46 20 38 E-mail : jean@martinvivier.fr</p>
<p>Secrétaire Générale Annette LELU 12 rue du Dr de TERSANNES 35290 ST MEEN LE GRAND</p> <p>Tél. : 02 99 29 69 36 Mobile : 06 76 60 84 40 E-mail : annette.lelu@wanadoo.fr</p>	<p>Secrétaire général François IMBERT 6 rue de Roussies 50600 MAUBEUGE</p> <p>Tél. : 03 27 62 71 59 Mobile : 06 10 28 82 85 E-mail : f.imbert44@gmail.com</p>	<p>Secrétaire Général Michel DANIELOU Lieu-dit KERMEURZACH 29350 MOELAN SUR MER</p> <p>Tél. : 02 98 71 21 25 Mobile : 06 74 45 49 40 E-mail : michel.danielou@wanadoo.fr</p>

ÉLUS UNAAGAR à CAVAMAC – COLLÈGE DES RETRAITÉS – Élections 2010

Titulaires

Jacques BIGOT



11 RUE DU POINT DU
JOUR

86200 LOUDUN
Tél. fixe : 05 49 98 23 80
Mobile : 06 08 71 93 00
E-mail : jacquesbigot@wanadoo.fr

Christian BRETTE

5 bis Bd des Peupliers

91210 DRAVEIL
Tél. fixe : 01 69 42 36 05
Mobile : 06 07 75 33 23
E-mail : c.brette@free.fr



Daniel DUJARDIN

3 Avenue du Blanc Village

59910 BONDUES
Tél. fixe : 03 66 97 25 68
Mobile :
E-mail : daniel.dujardin2@numericable.fr



Suppléants

Yves LE SOUEF
109, rue du Plat d'Étain



37000 TOURS
Tél. fixe : 02 47 38 87 04
Mobile : 06 61 82 58 12
E-mail : yves.lesouef632@orange.fr

Roland MARCA

3, route de Plumergat



56390 GRAND CHAMP
Tél. fixe : 02 97 45 53 30
Mobile : 06 14 41 11 12
E-mail : trebrat2@yahoo.fr

REPRESENTANTS UNAAGAR à PRAGA

Titulaires

Jean-Claude PALMA



24 rue des Parfaits

11600 MALVES
Tél. fixe : 04 68 77 12 66
Mobile : 06 03 49 49 94
E-mail : jean-claude.palma@orange.fr

Daniel DUJARDIN



3 Avenue du Blanc Village

59910 BONDUES

Tél. fixe : 03 66 97 25 68
Mobile :
E-mail : daniel.dujardin2@numericable.fr

Répertoire des Amicales de Régions



<p>ALSACE 001 67 68 Amicale d'Alsace Guy WEIBEL  2 Rue Neudorf 67540 OSTWALD Tél. : 03 88 28 47 07 Mobile : 06 84 05 22 69 E-mail : weibel.guy@aliceadsl.fr</p>	<p>ANJOU-MAINE 013 49 53 72 AAGAR ... Marcel HERVÉ  26 Avenue du Gal de Gaulle 49150 BAUGE Tél. : 02 41 89 08 08 Mobile : E-mail : marcel.herve@wanadoo.fr</p>	<p>AQUITAINE 002 24 33 40 47 64 A.G.R.A. Pierre FABRE  2, rue Raymond 47000 AGEN Tél. : 05 53 96 56 31 Mobile : 06 72 75 33 91 E-mail : Pierre.fabre8@wanadoo.fr</p>	<p>AUVERGNE 003 03 15 43 63 AGAR AUVERGNE Bernard LORIZON  31 rue Chateaubriand 63100 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04 73 36 46 63 Fax : 04 70 59 49 47 E-mail : jembonnard@orange.fr</p>
<p>BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE 005 21 25 39 70 71 89 90 AAGAR ... Michel DAVIER  19 Grand Rue 25400 AUDINCOURT Tél. : 03 81 35 50 66 Mobile : 06 89 90 03 57 E-mail : michel.davier@wanadoo.fr</p>	<p>BRETAGNE 006 22 29 35 56 Région ... Roland MARCA  3 Rte de Plumergat 56390 GRAND CHAMP Tél. : 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12 E-mail : trebrat2@yahoo.fr</p>	<p>CENTRE 007 18 36 37 41 45 58 AAGAR Rég... Charles CAILLAUD  35 La Lande Aubrun 36330 VELLES Tél. : 02 54 36 11 53 Mobile : 06 08 69 28 59 E-mail : c6.caillaud@wanadoo.fr</p>	<p>CHAMPAGNE-ARDENNES 008 08 10 51 52 AAGARCA Claude PARADIS  3, rue des Mésanges 10440 TORVILLIERES Tél. : 03 25 78 40 99 Mobile : 06 72 87 06 63 E-mail : claudepara10@yahoo.fr</p>
<p>ILE DE FRANCE 019 28 75 77 78 91 92 AAGARIF 93 94 95 Michel GARREAU  5 Bis, Av. de la Division LECLERC 93150 LE BLANC MENIL Tél. : 01 48 65 77 39 Mobile : 06 70 07 32 81 E-mail : aagarif@orange.fr</p>	<p>LANGUEDOC 010 30 34 48 Amic. de la Rég... Daniel SAUVAGE  12 chemins du mas Magot 30340 MONS Tél. : 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82 E-mail : mds30@orange.fr</p>	<p>LIMOUSIN 011 19 23 87 AAGAR du ... J. Paul BERTHON  LA COULÉNIÉ 24210 THENON Tél. : 05 53 05 12 69 Mobile : E-mail : berthonjeanpaul@free.fr</p>	<p>Loire-Atlantique - Vendée 021 44 85 AGAR 44-85 Yves MULLER  2 ALLÉE DES ILES LOYAUTÉ 44300 NANTES Tél. : 02 40 40 06 46 Mobile : 06 66 88 36 71 E-mail : yvmuller3@free.fr</p>
<p>LORRAINE 012 54 55 57 88 AAGARL Christian CŒURÉ  Domaine de Bel Air 9, rue Mi les Vignes 54520 LAXOU Tél. : 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11 E-mail : christian.coeure@orange.fr</p>	<p>MEDITERRANEE - PACA 014 CORSE ET DOM-TOM 04 05 06 13 20 AAGAR 83 84 97 98 99 Gilles RAYNAUD  394 rue Kléber 83100 TOULON Tél. : 04 94 31 81 73 Mobile : 06 14 61 79 27 E-mail : gr.raynaud@gmail.com</p>	<p>MIDI - PYRENEES 015 09 11 12 31 32 AAGAR 46 65 66 81 82 Gerard AZULAY  44 rue du Béarnais 31000 TOULOUSE Tél. : 05 61 21 78 74 Fax : 05 61 12 18 32 E-mail : gerard.azulay@orange.fr</p>	<p>NORD-PAS-DE-CALAIS 016 59 62 AAGAVR Michel BEAUGRAND  16 Place Marmottan 62400 BÉTHUNE Tél. : 03 21 01 32 32 Mobile : 06 08 07 80 83 E-mail : micheletanne@wanadoo.fr</p>
<p>NORMANDIE 017 14 27 50 61 76 AAGARN Jean Michel VALLANÇON  24 rue de l' Yser 50000 SAINT LO Tél. : 02 33 57 32 40 Mobile : 06 77 68 88 40 E-mail : jeanmichelvallancon@orange.fr</p>	<p>PICARDIE 018 02 60 80 APAGAR Daniel MARCOURT  1, rue Flatters 80000 AMIENS Tél. : 03 22 92 33 02 Mobile : 06 08 27 47 22 E-mail : daniel.marcourt@wanadoo.fr Site Internet : www.apagar.asso.fr</p>	<p>POITOU- CHARENTES 009 16 17 79 86 AAGAR de ... Jack CUBEAU  2 rue du Poitou 86500 MONTMORILLON Tél. : 05 49 91 23 47 Mobile : 06 07 39 55 65 E-mail : jack.cubeau@orange.fr</p>	<p>Rhône - Alpes 020 01 07 26 38 42 69 73 74 AAGAR ... Jean HECQUET  106 rue des Alpes 26000 VALENCE Tél. : 04 75 43 24 36 Mobile : 06 07 95 23 21 E-mail : Jean.hecquet@orange.fr</p>



*Souvenir du Congrès Toulon 2013
Excursion à Cassis*